

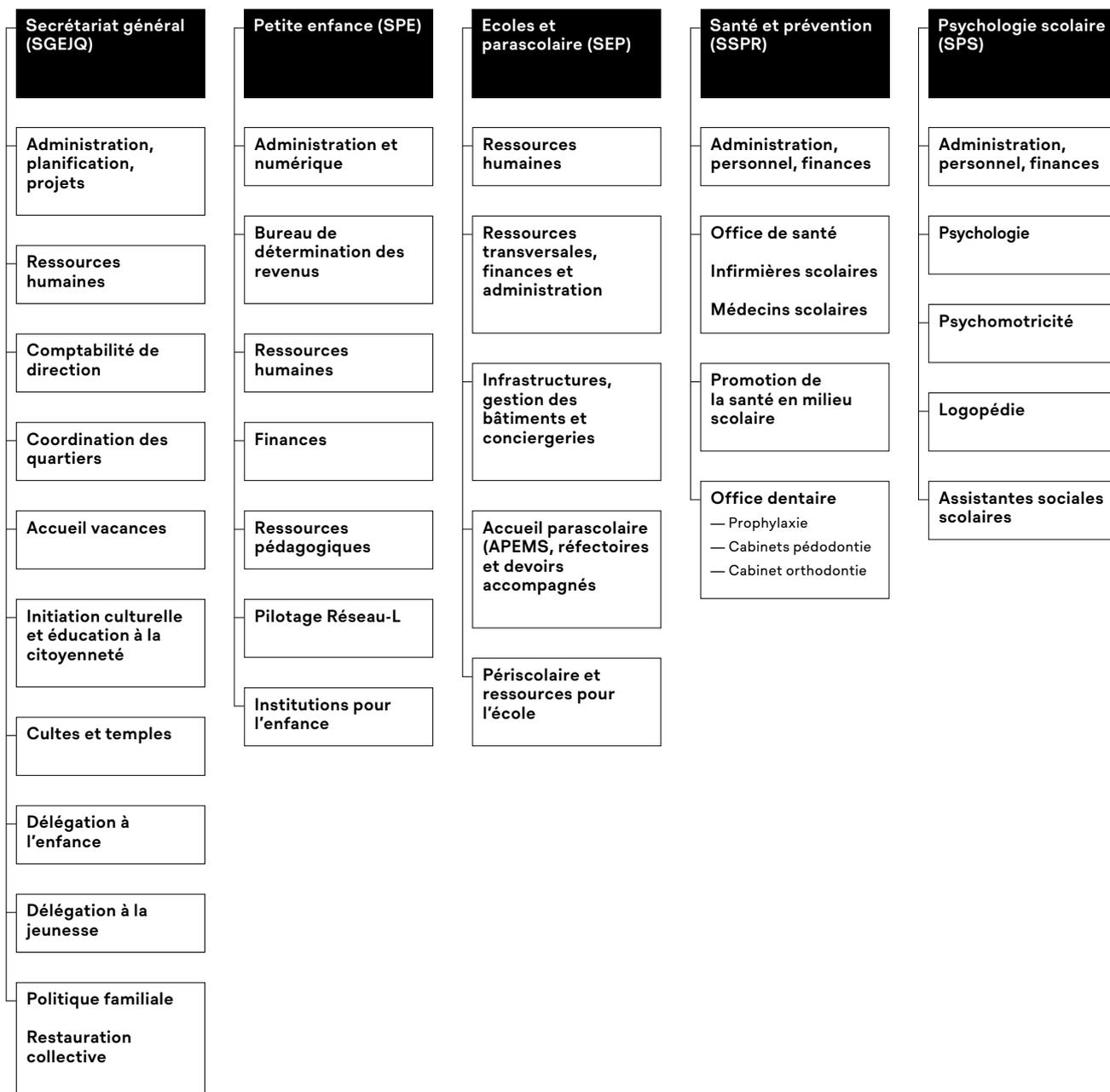


# Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers



# Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ)

## Directeur



L'année 2022 reste marquée par le développement des services au public, en particulier en matière d'accueil de jour et d'infrastructures scolaires, pour répondre à l'augmentation démographique et à l'évolution des besoins des enfants et des familles. Cela s'est concrétisé notamment avec la création de places pré- et parascolaires, les chantiers et ouvertures de bâtiments scolaires, ou la planification de la première maison de quartier municipale aux Plaines-du-Loup. 2022 se caractérise par la fin des mesures sanitaires COVID-19, permettant la reprise de toutes les prestations et la levée de certaines contraintes. Sur le plan du personnel, 2022 a vu d'une part le départ de la secrétaire générale EJQ et une vacance du poste de chef de service SPE – deux fonctions repourvues au 1<sup>er</sup> janvier 2023 – et d'autre part des enjeux de manque de personnel qualifié dans le domaine social et sanitaire. Une thématique qui nous concernera sans doute encore en 2023, et nous rappelle l'importance de notre personnel pour assurer les missions publiques.

# Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers (SGEJQ)

## Principales missions du service

- appuyer le conseiller municipal;
- appuyer les services de la direction en matière de finances, communication;
- accueillir des enfants de 4–25 ans hors scolarité et durant le temps des loisirs;
- développer la citoyenneté et la participation des enfants, des jeunes et des habitantes et habitants lausannois;
- développer la politique des quartiers décidée par les autorités et ses outils;
- assurer les engagements en matière de gestion des temples et des églises sises sur le territoire.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	6.70	6.55	6.45	4.95
Centre adolescents de Valmont	1.00	1.00	–	–
Comptabilité EIQ	7.90	8.00	7.90	8.10
Coordination des quartiers	6.70	6.90	6.90	6.80
Cultes et temples	9.32	7.88	9.96	8.87
Direction EIQ	21.65	20.08	48.13	24.73
Domaine vacances	26.98	25.97	27.88	27.57
Politique familiale	4.40	4.50	4.40	4.70
<b>Total service</b>	<b>84.65</b>	<b>80.89</b>	<b>111.62</b>	<b>85.72</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
<b>Total service</b>	<b>26.97</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	9	6.55	7	4.95
Centre adolescents de Valmont	1	1.00	–	–
Comptabilité EIQ	10	8.00	9	8.10
Coordination des quartiers	10	6.90	10	6.80
Cultes et temples	27	7.88	29	8.87
Direction EIQ	28	20.08	33	24.73
Domaine vacances	33	25.97	34	27.57
Politique familiale	6	4.50	6	4.70
<b>Total service</b>	<b>124</b>	<b>80.89</b>	<b>128</b>	<b>85.72</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	1	1
Direction EJQ	8	7
Domaine vacances	1	1
<b>Total service</b>	<b>10</b>	<b>9</b>

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	18	22
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	-
<b>Total service</b>	<b>19</b>	<b>22</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	8
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	4
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>18</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	159	7.78	116	7.13
Auxiliaires mensualisé-e-s	17	5.03	15	4.07
Auxiliaires payé-e-s au forfait	36	*	33	*
Auxiliaires payé-e-s à la journée	106	*	118	*
<b>Total service</b>	<b>318</b>	<b>12.81</b>	<b>282</b>	<b>11.20</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

L'année 2022 fut riche en évènements, dont voici les principaux:

- le cœur de la ville a été animé lors des festivités du 750<sup>e</sup> anniversaire de l'église de St-François. Destinées à un public intergénérationnel, plus de 50 manifestations ont été proposées;
- la mise en place d'une formation sur «l'accueil des personnes en situation de handicap» qui a rencontré un franc succès auprès des collaboratrices et collaborateurs;
- dans le cadre des Activités culturelles scolaires, des travaux d'élèves ont été exposés pour la première fois au Forum de l'Hôtel de Ville, en collaboration avec l'Arsenic et sous la direction de l'artiste-plasticienne Anne-Lise Tacheron;
- Le départ d'Estelle Papaux après 13 ans à la tête du SGEJQ a été l'occasion de repenser l'organisation de ce dernier.

## Principales activités 2022

### Ressources humaines

#### Personnel fixe, apprenties, apprentis et personnel auxiliaire

Le SGEJQ a repourvu 22 postes fixes. Au 31 décembre, le SGEJQ comptait 61% de femmes et 39% d'hommes. La proportion hommes/femmes occupant des postes de cadre était de 69% de femmes et 31% d'hommes.

Il y a neuf apprenties et apprentis au sein du SGEJQ dans les filières d'employée et employé de commerce, assistante et assistant socio-éducatif et cuisinière et cuisinier.

En 2022, le SGEJQ comptait 212 personnes avec le statut d'auxiliaire dans les domaines Administration (4%), Coordination des quartiers (11%), Accueil vacances (71%), Cultes et temples (10%) et Délégation à la jeunesse (4%).

### Administration – planification – projet

#### Conférence des cheffes de service (CCS)

La CCS, composée du directeur EJQ, de son assistant, des cheffes de service et de la RRHD (début de séance uniquement), est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale y sont abordés, notamment ceux impliquant l'intervention de deux ou plusieurs services, ou des relations transversales avec d'autres directions. Elle s'est réunie au cours de 19 séances (2021:19).

#### Campagne de prévention sur les écrans

La campagne de prévention sur les écrans (- d'écran + de...) commencée en 2021 en partenariat avec Action Innocence s'est achevée en juillet 2022. Elle a atteint ses objectifs (questionner notre rapport aux écrans et ouvrir le débat). Elle a touché plus de 2'500 élèves, les parents et le grand public grâce à une communication étendue et des actions menées par le Conseil des Jeunes.

#### Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises et fête du jeu «Lausanne joue»

Comme chaque année, les ludothèques ont renouvelé leurs jeux et offert à leurs bénévoles des formations spécifiques. La fréquentation de ludothèques est en progression constante. La manifestation «Lausanne joue» a eu lieu le week-end du 19-20 février et a réuni plus de 2'000 visiteurs.

#### Campagne de prévention puffs

Un comité de pilotage composé de professionnels en santé et en éducation, ainsi que le Conseil des Jeunes a été réuni. Le projet «parlons puff» débutera en février 2023 dans les écoles et au printemps pour les parents et le grand public.

#### Accessibilité universelle

La politique d'accessibilité continue de s'ancrer dans le fonctionnement de l'administration communale. La formation sur «l'accueil des personnes en situation de handicap» a compté quatre journées de formation cette année, avec près de 60 collaboratrices et collaborateurs formés. Les retours des participantes et participants sont très positifs.

La formation «communication accessible» est terminée avec le concours de plusieurs associations expertes. Les principaux axes de formation sont les troubles dys-, la déficience visuelle, ainsi que le langage facile à lire et à comprendre (FALC).

La politique d'accessibilité se coordonne avec les autres cantons et autres communes bénéficiant d'une telle politique. Ainsi, la Ville de Lausanne a rejoint le groupe Échange d'experts sur l'égalité des personnes handicapées (FGMB) piloté par le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH). Ce groupe permet une coordination des pratiques à l'échelle suisse et facilite l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

## Formation professionnelle

### Transition école-métier

Les mesures prises par la Municipalité pour soutenir les jeunes Lausannoises et Lausannois pour la formation professionnelle sont les suivantes: création de places d'apprentissage supplémentaires au sein de l'administration, création d'une Junior Team pour le métier de cuisinière et cuisinier CFC, mise en réseau des déléguées et délégués de l'approche du monde professionnel et des psychologues conseillères et conseillers en orientation, pérennisation des 35 places LIFT, la collaboration avec Lausanne Région pour la 3<sup>e</sup> édition du déploiement du projet «Moi, Mon réseau, Mon futur» sur l'ensemble des établissements secondaires et pour la mise sur pied du stand communes entreprises formatrices au Salon des métiers et de la formation, qui sont poursuivis cette année. Un rapport sur la gouvernance en matière de formation professionnelle et de transition école-métier à la Ville par le groupe de travail est en cours d'étude et rédaction.

### Fonds d'aide à la formation post-obligatoire

En 2022, le comité du fonds a accédé à six demandes pour un montant total de CHF 10'000.-. Ce fonds intervient en complément à la prise en charge d'une formation post-obligatoire (financement de l'écologie, achat de livres, etc.).

## Comptabilité de direction

La mission principale est d'assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction:

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions;
- traitements du personnel;
- factures fournisseurs et débiteurs;
- saisie des pièces comptables des établissements scolaires;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de l'enseignement et la formation professionnelle, Département de la santé et de l'action sociale, Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine, Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, Département des finances et de l'agriculture, Ordre judiciaire).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes (EtaCom), la Ville de Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure tout le calcul et le suivi du volet financier. En ce qui concerne les établissements scolaires lausannois rattachés au Service des écoles et du parascolaire, elle comptabilise leurs pièces comptables directement dans l'application de l'Etat.

## Coordination des quartiers

Les principales missions du domaine sont:

- assurer et développer le vivre-ensemble au sein des quartiers, promouvoir l'intégration sociale et le développement de projets urbains concertés;
- développer la citoyenneté et la participation au sein des quartiers;
- définir et mettre en œuvre une politique publique des quartiers comprenant celles de l'animation socioculturelle et le développement des espaces citoyens;
- initier, mettre en œuvre et pérenniser des outils de politique des quartiers qui participent avec la population à l'amélioration durable de la qualité et

du cadre de vie du quartier, dont les centres socioculturels et maisons de quartier, la caravane des quartiers, les contrats de quartiers et le budget participatif;

— favoriser le lien entre la population des quartiers et l'administration communale.

### **Caravane des quartiers**

L'année 2022 a été marquée par la mise en place de deux éditions de la Caravane des quartiers aux Faverges (17-18-19 juin) et à Maillefer (23-24-25 septembre). Ces deux éditions ont rassemblé un nombre important de participantes et participants (environ 500-600 personnes par week-end) de tout âge et d'origines diverses. Lors de chacune des éditions, plus d'une trentaine d'activités diverses et variées, conçues et réalisées avec divers partenaires associatifs actifs dans le quartier, ont pu être mis en place tels que des concerts, des pièces de théâtre, des projections de films, des initiations, des tables rondes ou des balades.

Cette année fut également marquée par la fin d'une évaluation commencée en 2021 par un mandataire externe (Interface). Dans le but d'améliorer l'intégration sociale de la Caravane, de nouvelles perspectives de synergie sont étudiées avec le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) pour travailler en collaboration avec son projet Traits d'union qui vise à favoriser et valoriser l'implication des associations du réseau du BLI au travers d'un processus participatif.

### **Animation socioculturelle**

L'année 2022 a été marquée par la décision de la Municipalité de transférer la gestion du Centre socioculturel des Bossons de la Fondation pour l'Animation socioculturelle Lausannoise (FASL) à la Ville, afin de le gérer directement comme une entité de la future Maison de quartier des Plaines-du-Loup. Ainsi, un dispositif d'animation sera mis en place. Il permettra, en plus d'accompagner les ambitions de la population souhaitant s'engager dans une assemblée de quartier et en même temps, d'assurer une coordination efficace avec les différents services de la Ville.

Cette décision a soulevé diverses réactions, par exemple, au niveau du Conseil communal avec le dépôt de plusieurs résolutions, au niveau de la presse avec la publication de divers articles, ainsi que dans les lieux d'animation avec la parution de banderoles et une campagne sur les réseaux sociaux. Néanmoins, après des négociations, un transfert ordonné a été convenu.

### **Budget participatif**

La 4<sup>e</sup> édition du Budget participatif lausannois a été officiellement lancée le 27 janvier 2022. La phase de dépôt de projet était ouverte jusqu'au 31 mai et 28 projets ont été déposés. 21 ont été retenus à la suite de l'étude de faisabilité qui a suivi. La période de votation auprès du public s'est ouverte du 3 octobre au 30 novembre et a permis de récolter 20'005 bulletins, dont 18'355 ont pu être validés (15'277 de plus que l'année dernière). Les votes étaient possibles au travers de 24 urnes installées dans des maisons de quartier, des bibliothèques, par internet ou, pour la première fois, grâce à des ambassadrices et ambassadeurs qui sillonnaient les quartiers pour présenter les projets. Cette année, chaque personne habitant Lausanne a également reçu un bulletin nominatif de vote dans sa boîte aux lettres, afin que ce vote soit représentatif de la diversité des quartiers lausannois. Au final, 12 projets ont été plébiscités par les Lausannoises et Lausannois et seront réalisés dans les trois ans à venir.

### **Contrat de quartier d'Entre-Bois (2020–2023)**

Le succès rencontré, grâce au tirage au sort de 20 habitantes et habitants du quartier à participer aux Rencontres citoyennes de 2021, a pu donner une nouvelle dynamique à la commission de quartier suite aux années COVID. La commission, composée de citoyennes et citoyens d'Entre-Bois, a porté de nombreux projets destinés à améliorer la vie du quartier. Ils ont été développés et mis en œuvre en collaboration avec les services publics concernés.

### **Accueil vacances**

La mission principale du domaine est d'organiser, mettre en œuvre, développer et coordonner des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires. Les

parents d'élèves qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du Service des écoles et du parascolaire et du Domaine accueil vacances des solutions d'accueil et d'activités disponibles toute l'année, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Le domaine assure aussi les prestations de l'école à la montagne pour ses camps scolaires et de vacances.

Les organisations subventionnées, telles que la FASL et l'Espace des inventions (EDI), sont mandatées par le SGEJQ pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

### **Agence communale «Accueil vacances 5–15 ans» à Chauderon 7A**

Le bureau d'Accueil vacances a répondu directement à quelque 1'500 personnes. Outre l'information donnée au public sur les activités de vacances ou des demandes plus générales, le domaine assure l'exploitation des structures d'accueil du SGEJQ et les travaux administratifs qui y sont liés.

### **Groupes de travail et projets**

Le domaine Accueil vacances conduit les séances de coordination des offres vacances de la FASL et de l'EDI. En 2022 encore, le groupe de travail a étroitement collaboré pour répondre aux besoins accrus des familles. Le domaine Accueil vacances a rejoint le Réseau-L, les centres aérés étant bénéficiaires des subsides de la Fondation pour l'accueil de jour de l'enfance (FAJE). Il a également pris part au projet Passerelle Loisirs conduit par la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux loisirs pour les jeunes ayant des besoins particuliers. Le domaine est aussi actif dans le cadre de la Plateforme Activités Vacances, organe de coordination à l'échelon cantonal.

### **Passeport vacances**

Le Domaine accueil vacances est mandaté par l'Association du passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) pour assurer l'infrastructure administrative du passeport vacances. L'édition 2022 est couronnée de succès. Les organisatrices et organisateurs ainsi que les 38 communes membres ont assuré les activités avec engagement et plaisir au profit de 1'916 jeunes. La Loterie Romande participe au financement de ces activités à hauteur de CHF 30'000.-.

Un nouveau site web a vu le jour et un projet de refonte du système d'inscription aux activités en ligne est en cours.

### **Centres aérés urbains (CAU)**

Les 14 CAU, dont deux nouveaux en 2022, sont ouverts durant les relâches de février, les vacances de Pâques et d'automne. Cet accueil à la journée, de 8h à 18h, est destiné aux enfants de 6 à 11 ans révolus.

Les équipes des CAU, sous la conduite de la coordinatrice, offrent des programmes variés dans lesquels chaque enfant a une place d'actrice et d'acteur. A chaque jour, ses surprises dans les domaines créatif, ludique, sportif et de découverte, principalement en plein air.

1'097 enfants ont été accueillis, totalisant 3'641 journées/enfants. En 2022, la fréquentation des CAU a augmenté de 13%.

### **Centre aéré d'été**

Le centre aéré de Béthusy offre un accueil à la semaine pour 60 à 70 enfants de 6 à 12 ans pendant les six premières semaines des vacances d'été. Ainsi, 403 enfants ont été accueillis, totalisant 1'940 journées/enfants. Chaque jour, des activités en plein air ainsi que des ateliers d'expression ont été organisés. Deux responsables et deux assistantes qualifiées, ainsi qu'une quinzaine de monitrices et moniteurs ont assuré l'encadrement des enfants chaque semaine.

### **Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex**

Les équipes accueillent chaque semaine de nouveaux groupes pour des camps scolaires et des camps de vacances. Les camps scolaires ont été interrompus en raison de la situation sanitaire jusqu'en février. Les équipes d'accueil se sont fortement mobilisées pour proposer aux groupes inscrits des activités à la journée à la montagne et dans la région lausannoise, qui ont été plébiscitées par le corps enseignant et les élèves.

Les camps ont repris en pleine capacité dès février, au grand soulagement des bénéficiaires et des équipes d'accueil.

## Initiation culturelle et Education à la citoyenneté

La mission principale du domaine est de gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention, proposées à toutes les classes lausannoises de la scolarité obligatoire. L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne l'année scolaire 2021-2022.

### Activités culturelles et abonnement culturel

Le programme des activités culturelles compte 27 spectacles théâtraux ou musicaux, 4 concerts, 18 animations et 12 découvertes. De nouvelles collaborations ont été mises en place cette année, notamment avec le Festival des Urbaines, la Fondation Organopole et le 750<sup>e</sup> anniversaire de St-François.

Dès la rentrée d'août, désormais sans contraintes sanitaires, 97% des classes de 1P à 6P et 65% des classes de 7P à 11S ont été inscrites par leur enseignante et enseignant à diverses activités, ce qui représente 632 classes sur un total de 770, soit une moyenne de 82%. Par ailleurs, 16 classes des institutions d'enseignement spécialisé participent aux diverses activités proposées.

Le programme de l'abonnement culturel propose quant à lui un large éventail de spectacles destinés aux 9S-12RAC. Cette année, 1'579 billets individuels et 440 billets combinés un parent-un enfant ont été réservés par les élèves et le corps enseignant. Cette demande est en augmentation par rapport à l'an dernier.

### Sensibilisation à l'environnement

Les animations en classe et les visites de sites stratégiques constituent les activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville. Elles sont regroupées dans une brochure éditée chaque année. La coordination et l'organisation de ces activités sont assurées par le SGEJQ. 684 animations/visites ont été dispensées aux classes lausannoises.

### Découverte de l'environnement construit

Proposées par l'association Ville en Tête, les différentes animations sont conçues pour chaque tranche d'âge et permettent aux élèves de se familiariser avec l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire de manière ludique et interactive. 35 classes de 1P à 8P ont bénéficié de cette prestation.

### Prévention des accidents par morsures

Ce cours est destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un chien. 46 classes de 1 à 4P ont suivi ce cours de prévention.

## Cultes et temples

La mission principale du domaine est d'assurer les engagements dus aux églises reconnues de droit public et aux communautés confessionnelles reconnues d'intérêt public et développer aux différents niveaux, les relations entre les autorités cantonales, communales et religieuses concernées par les obligations légales.

### Évènements marquants

L'année 2022 marque la célébration du 750<sup>e</sup> anniversaire de l'église St-François. Au sortir de la pandémie, la Ville de Lausanne, avec l'appui de l'association pour le 750<sup>e</sup> anniversaire de l'église St-François, a programmé une année de festivités. Durant 12 mois, ce lieu a accueilli 323 visites pour découvrir les cloches et les orgues. La musique avait une place de choix dans le programme avec 59 concerts, tout comme la médiation culturelle pour les enfants. La danse,

l'humour ou le théâtre étaient aussi au rendez-vous avec 27 manifestations et trois expositions. Le temps de deux soirées, l'église a été transformée pour un repas à la bougie. Finalement, le moment phare a été le village médiéval sur la Place St-François le 8 octobre, lors de la journée officielle des festivités.

Environ 20'000 personnes ont franchi le seuil d'entrée, dont certaines et certains pour la première fois de leur vie.

### **Entretien du patrimoine**

Le Conseil communal a adopté le préavis N° 2022/04 «Rénovation énergétique des installations d'éclairage de l'église St-François et adaptation à l'usage actuel». La Municipalité a donc sollicité un crédit d'investissement de CHF 400'000.- pour financer les travaux de rénovation et d'adaptation énergétique de l'éclairage interne du temple.

Dans le cadre du préavis N° 2021/10 «Rénovation intérieure partielle du temple de Sévelin et raccordement au réseau de chauffage à distance de la Ville de Lausanne», un crédit d'investissement de CHF 680'000.- a été sollicité pour améliorer l'isolation des locaux paroissiaux. Des travaux de rafraîchissement ont aussi été menés.

Parmi les travaux d'entretiens lourds financés par le budget de fonctionnement, il y a une restauration de la fresque de Louis Rivier endommagée par l'humidité au temple de St-Jean de Cour (CHF 20'900.-). Dans les autres temples, on peut citer: St-Marc, remplacement des battants et systèmes antichute des trois cloches du temple (CHF 9'285.60). A St-Matthieu, sécurisation des murs extérieurs et pose de barrières et clôtures galvanisées (CHF 14'047.-).

Le Domaine cultes et temples porte une attention particulière à changer les sources lumineuses des édifices et à prendre les mesures utiles pour améliorer la consommation électrique. Pour l'ensemble des lieux de cultes, des travaux de maintenance et d'entretiens sont menés toute l'année. Il faut aussi répondre aux urgences et imprévus, comme les fuites de gaz.

### **Les églises, lieux de formation pour les organistes**

La richesse des orgues dans les églises protestantes de la Ville de Lausanne attire des musiciennes et musiciens. Par exemple, l'église de St-François compte quatre orgues dans ses murs dont profitent les étudiantes et étudiants du Conservatoire pour leur cours et leur répétition.

### **La guette et les guets de la cathédrale**

La guette et les guets de la cathédrale veillent toujours sur notre ville de 22 heures à 2 heures depuis maintenant 617 ans. Il continue de susciter l'engouement aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Malgré la crise sanitaire, plusieurs centaines de personnes ont été reçues la nuit à la loge. La 9<sup>e</sup> édition de la rencontre magique des enfants avec le guet a été organisée les 4-5 novembre 2022 en partenariat avec M<sup>me</sup> Floriane Nikles, animatrice de «J'explore ma Ville».

## **Délégation à l'enfance**

Les principales missions sont les suivantes:

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitantes et habitants à part entière et aux besoins spécifiques;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'actrice et d'acteur;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnelles et professionnels de l'enfance.

### **Pousses Urbaines**

L'édition avec pour thème «les préaux: leurs usages dans le cadre scolaire et dans le quartier» a permis d'explorer trois préaux dans trois quartiers. Une promenade a donné lieu à des capsules vidéo soulignant quelques observations et recommandations.

Parallèlement à cette édition, dans le cadre d'Interact (projet qui encourage et soutient les collaborations entre l'UNIL et la Ville), «Préaux en tous genres» a approfondi la question du genre dans ces

lieux. Les pistes d'action issues de quatre travaux de recherches ont été présentées et discutées par une assemblée concernée par la thématique (personnes sur le terrain et issues de divers services).

### **Groupe de référence**

Cinq rencontres se sont tenues. A noter que le Groupe qui fête ses dix ans réunit plus d'une quinzaine de personnes rattachées à six directions. Le processus de labellisation UNICEF «Lausanne commune amie des enfants» a été reconduit: questionnaire détaillé, visite, présentation d'ateliers et plan d'action. Il se conclut par une 3<sup>e</sup> obtention.

### **Conseils des enfants et démarches**

Les Conseils se poursuivent dans les quartiers de Chailly, Prélaz, Bourdonnette, Fiches Nord et Désert. A Chailly, les enfants du Conseil, en partenariat avec l'école, ont finalisé un projet de fresque qui borde dorénavant la cour du Collège. En début d'année, une formation sur la participation enfantine a été mise en place pour les CAU, en collaboration avec le domaine accueil vacances. La Délégation s'est jointe au Contrat de Quartier pour permettre de récolter les avis et réflexions des enfants d'Entre-Bois et une action sur la participation a pris place lors du camp d'été de Bois-Clos.

## **Délégation à la jeunesse**

Les principales missions de la délégation sont les suivantes:

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse;
- accompagner et soutenir les projets des 13-25 ans;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnelles et professionnels de la jeunesse;
- coordonner l'activité des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs, des animatrices et animateurs de la Permanence Jeunes Borde, de la coordinatrice des animations de la Place du Tunnel et du médiateur sportif;
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du Conseil des Jeunes;
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescentes et adolescents et de jeunes adultes.

### **Subventions casuelles**

Des subventions ponctuelles ont été attribuées à 14 projets, événements et associations pour un montant total de CHF 79'545.-.

### **Locaux de musique**

29 locaux sont mis à disposition de jeunes musiciennes et musiciens de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, world-music, etc.), soit une soixantaine de groupes, sur cinq sites différents (Borde, Blécherette, Croix-d'Ouchy, Pierrefleur et Rouvraie).

### **Travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM)**

Malgré le début d'année particulier, les TSHM ont maintenu une présence dans les quartiers de la ville ainsi que les accompagnements avec des jeunes. Un besoin de soutien psychosocial plus important a été constaté et de nouvelles demandes de suivis individuels se sont manifestées.

### **Permanence Jeunes Borde (PJB)**

En 2022, la fréquentation était toujours très importante pour ce lieu central du quartier de la Borde. Lors des périodes d'accueil libre, jusqu'à une cinquantaine d'enfants et de jeunes se retrouvent pour jouer, bricoler, cuisiner, discuter, etc. En plus des activités et animations régulières, plusieurs sorties ont eu lieu tout au long de l'année et un camp de ski aux Mosses a été organisé durant les relâches.

En raison de la rénovation du collège de la Barre, le terrain du Pré-des-Druïdes est fermé jusqu'en 2024. Pour tenter de pallier ce manque, l'équipe de la PJB a aménagé le toit plat au-dessus du bâtiment 49bis pour y effectuer des activités lors des beaux jours.

Outre des animations, un accompagnement social est aussi proposé aux jeunes.

### **Médiateur sportif**

Le médiateur sportif a poursuivi son soutien aux activités sportives urbaines, ses conseils aux jeunes et aux associations par la coordination de divers projets et la mise à disposition de salles de gymnastique, dont le basket «libre», qui a vu une fréquentation record cette année.

Suite à l'impulsion du Service des sports et du médiateur sportif, un nouvel espace a vu le jour à Beaulieu. Soutenues par la Délégation à la jeunesse, sept associations se sont regroupées sous le nom de «Halle 13». Cet espace unique de 2'826 m<sup>2</sup> est dédié aux sports à roulettes et au développement de pratiques urbaines telles que le roller derby, le longboard, le skateboard, le roller inline ou encore le roller skate.

### **Conseil des Jeunes (CDJ)**

La Délégation à la jeunesse a accompagné le CDJ dans ses différentes activités, lors des assemblées générales mensuelles à la salle du Conseil communal ou dans les différentes commissions. Depuis 12 ans, l'association offre aux jeunes Lausannoises et Lausannois un espace d'échanges, de créations et d'interpellations.

Les principales activités 2022 du CDJ ont été :

- la participation aux festivités officielles du 1<sup>er</sup> août avec l'accueil du président de la Confédération M. Ignazio Cassis;
- la plateforme artistique Exobus qui prend place dans un ancien bus des transports publics, ce qui lui permet d'aller à la rencontre du public là où il se trouve. Une quinzaine de sorties ont eu lieu cette année;
- le Festiv'art que la commission «Culture» a mis sur pied. Ce festival a accueilli de jeunes artistes et artisans le temps d'un week-end pluvieux d'octobre devant la Villa Mon-Repos;
- l'organisation du Gala des 18 ans qui se tient chaque année pour fêter le passage à la majorité et qui a eu lieu le 9 novembre au Théâtre de Beaulieu. Plus de 700 invitées et invités étaient présents pour profiter de concerts (Nnavy et Lum) et d'humour (Charles Nouveau). Un gala de rattrapage pour les jeunes nés en 2002 et 2003 a eu lieu en janvier à l'Opéra avec le mentaliste Fabien Olicard.

### **Fonds de soutien aux projets d'adolescentes et adolescents et de jeunes adultes**

Malgré la pandémie qui a retardé un certain nombre de projets, dix dossiers différents, organisés pour et par des jeunes Lausannoises et Lausannois, ont néanmoins pu être présentés à la Commission d'attribution. Ils ont reçu une aide de CHF 52'200.- pour du sport urbain, des marchés urbains et artisanaux, de l'improvisation, un événement K-pop, des festivals de musique et du cinéma.

### **Tunnel rêve de mer**

A la suite d'une opposition, le projet initial de réaménagement provisoire de la Place du Tunnel, en collaboration avec le Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics et différents services de la Ville, n'a pas pu voir le jour comme prévu. Afin d'offrir néanmoins une place accueillante durant l'été, la Délégation à la jeunesse a aménagé en deux mois un espace temporaire, avec la mise à disposition de chaises longues et de jeux à l'ombre des palmiers. Ce projet vise à fournir une première expérience professionnelle à des jeunes de 13 à 17 ans et à valoriser les compétences de la jeunesse du quartier, ainsi qu'un espace convivial au centre-ville!

## **Politique familiale**

Le domaine de la Politique familiale est composé du Bureau lausannois pour les familles (BLF), du Bureau d'information aux parents (BIP) et de la restauration collective.

## **Evènements marquants**

Plusieurs postes ont été repourvus cette année: une nouvelle déléguée à la politique familiale, une nouvelle assistante à la déléguée à la politique familiale, une nouvelle responsable du BIP et une nouvelle secrétaire du BIP ont ainsi rejoint l'équipe.

## **Bureau lausannois pour les familles**

### **Appel à projets**

Pour son appel à projets, le BLF offre CHF 10'000.- par année, afin de financer des prestations en faveur des familles lausannoises. Depuis 2022, la dépose des projets se fait sur la plateforme Lausanne participe.

Afin de rendre visible l'appel à projets et encourager la participation, des vidéos de témoignages des lauréates et lauréats des précédentes éditions ont été réalisées et publiées sur le compte Instagram de la Ville.

Pour cette 6<sup>e</sup> édition, 21 projets ont été déposés et quatre d'entre eux ont été récompensés:

- I work U play: création d'un espace de coworking dédié aux mamans qui souhaitent s'insérer dans le monde professionnel, avec une prise en charge de leurs enfants dans une pièce attenante;
- petits prêts entre familles: création d'un site internet pour faciliter les prêts d'objets de puériculture;
- activités Kids e-motions: organisation d'ateliers hebdomadaires sur une année pour les enfants de 1P du quartier de la Pontaise, en mettant l'accent sur le mouvement, la connaissance de soi, la gestion des émotions et le vivre ensemble;
- les SuperMamans... pour tous!: traduction en huit langues des différents supports de communication de leur association.

### **Plateforme famille**

Deux fois par année, le BLF réunit ses partenaires internes et externes à la Ville, afin de développer une réflexion sur des sujets d'actualité. Cette année, les thèmes des écrans et de la rédaction inclusive ont été abordés.

### **Grandir à Lausanne**

Publié deux fois par an, ce bulletin d'information, distribué à tous les élèves lausannois, a abordé les thèmes suivants:

- bouger et jouer en plein air: 125 espaces pour petites, petits, grandes et grands: pour ce 30<sup>e</sup> numéro, une édition spéciale avec une grande carte a été publiée, recensant tous les espaces de jeux en plein air;
- vive les vacances: présentation du Bureau lausannois d'accueil vacances et sa grande variété d'offres.

### **Journée internationale des familles**

A l'occasion de la Journée internationale des familles qui a lieu le 15 mai, le BLF a décidé d'offrir aux associations et personnes qui ont participé à l'appel à projets 2021, la possibilité de présenter leurs activités et prestations à la population. Des ateliers gratuits ont été organisés durant toute une semaine et une journée festive a eu lieu à Vidy avec des stands d'information, des activités pour les familles et des démonstrations.

### **Journée internationale pour l'égalité des familles**

Cette journée célébrée chaque 1<sup>er</sup> mai est l'occasion de mettre en lumière les différentes formes familiales contemporaines, telles que les familles homoparentales, monoparentales et recomposées. Le BLF a participé à l'évènement organisé par l'Association Familles arc-en-ciel.

### **Intervention et formation**

L'émergence de nouveaux modèles familiaux et l'évolution de la conception de la famille impliquent des changements importants pour la politique familiale. Afin de sensibiliser les étudiantes et étudiants à ces enjeux, le BLF est intervenu à la Haute école de travail social et de la santé (HETSL), ainsi qu'à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Lausanne.

### **Graine solidaire**

En 2020, le BLF a lancé Graine solidaire, un projet d'agriculture urbaine et d'éducation alimentaire qui vise à développer les liens sociaux entre les habitantes et habitants du quartier dense, mais isolé du Bois-de-Vaux. Cependant, la pandémie a interrompu le déroulement du projet. En 2022, à la suite d'une subvention du Canton de Vaud, le BLF a pu relancer ce projet.

## **Bureau d'information aux parents (BIP)**

L'équipe du BIP, qui s'est renouvelée au courant du premier semestre de cette année avec l'engagement de la responsable, ainsi que le remplacement d'une secrétaire, a vu le volume des interactions avec les parents augmenter de 14% (14'779 échanges entre réception, appels et courriels). Au niveau de la réception, cette augmentation est particulièrement marquée, +39%, avec 2'610 passages.

En ce qui concerne la gestion de la Liste d'attente centralisée (LAC) du Réseau-L pour les 0-6 ans en accueil collectif et les 0-12 ans en accueil familial de jour, il y a également une augmentation (+9%): 3'519 inscriptions traitées en 2022, dont 2'998 concernent des familles lausannoises.

1'291 enfants lausannois nés en 2022 ont été inscrits sur la LAC. Ils représentent 80% des enfants de moins d'un an enregistrés au Service du contrôle des habitants au 31 décembre 2022.

A fin décembre, la LAC compte 281 enfants lausannois de 0 à 4 ans, dont le motif est la conciliation entre vie familiale et professionnelle, pour lesquels la date d'entrée souhaitée est dépassée. Ce chiffre reste stable par rapport à 2021 et ce, malgré l'augmentation des demandes par les familles.

En 2022, le BIP a organisé trois séances de la Coordination PAP (procédure d'attribution des places), dédiées en grande partie à l'élaboration d'une version 2023 de la PAP avec l'objectif, entre autres, d'améliorer l'information auprès des parents.

## **Restauration collective**

Le domaine de la Politique familiale est chargé du pilotage et de la coordination entre les services concernés par l'offre de restauration collective pour les 7'000 repas du Réseau-L. Il s'occupe également de la gestion des contrats avec les prestataires de repas et est chargé de faire les liens avec la restauration collective portée par la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA).

# **Service de la petite enfance (SPE)**

## **Principales missions du service**

- proposer et développer la politique d'accueil de jour de l'enfance;
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité;
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L);

- gérer les 17 Centres de vie enfantine (CVE) municipaux;
- accompagner les institutions pour l'enfance du Réseau-L;
- assumer la gestion du régime d'autorisations et de surveillance de l'accueil en milieu familial (AMF);
- développer des places d'accueil en lien avec le Programme de législation (PL).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
CVE Ancien-Stand	26.12	26.05	28.82	27.50
CVE Bellevaux	24.40	20.20	25.40	21.60
CVE Bergières	32.28	32.68	34.48	34.93
CVE Borde	17.10	16.50	18.85	17.15
CVE Bourdonnette	27.03	26.48	28.03	27.74
CVE Cité	21.75	21.60	22.75	21.80
CVE Colline	8.25	7.15	8.45	7.85
CVE des Diablerets	10.65	10.45	10.65	10.45
CVE Grancy	10.45	8.80	11.25	8.70
CVE Grangette	23.83	23.41	26.88	26.88
CVE Jardins de Prélaz	20.60	19.45	24.15	23.50
CVE Montelly	30.59	29.48	33.29	31.39
CVE Montoie	11.05	9.67	15.15	13.56
CVE Petit-Vennes	12.80	11.90	12.80	12.33
CVE Sallaz	6.75	6.25	7.25	6.90
CVE Valency	22.88	20.20	22.08	20.85
ER Grenette	3.62	3.02	3.82	3.12
Préscolaire - Chauderon	11.51	7.50	20.81	6.20
SPE Chauderon	16.02	14.70	23.17	14.52
<b>Total service</b>	<b>337.67</b>	<b>315.48</b>	<b>378.08</b>	<b>336.97</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
<b>Total service</b>	<b>40.41</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
CVE Ancien-Stand	35	26.05	37	27.50
CVE Bellevaux	28	20.20	29	21.60
CVE Bergières	47	32.68	50	34.93
CVE Borde	23	16.50	24	17.15
CVE Bourdonnette	35	26.48	38	27.74
CVE Cité	30	21.60	30	21.80
CVE Colline	10	7.15	11	7.85
CVE des Diablerets	15	10.45	15	10.45
CVE Grancy	11	8.80	11	8.70
CVE Grangette	32	23.41	39	26.88
CVE Jardins de Prélaz	28	19.45	35	23.50
CVE Montelly	39	29.48	43	31.39
CVE Montoie	14	9.67	19	13.56
CVE Petit-Vennes	17	11.90	20	12.33
CVE Sallaz	9	6.25	10	6.90
CVE Valency	29	20.20	30	20.85

ER Grenette	5	3.02	6	3.12
Préscolaire - Chauderon	10	7.50	8	6.20
SPE Chauderon	18	14.70	18	14.52
<b>Total service</b>	<b>435</b>	<b>315.48</b>	<b>473</b>	<b>336.97</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

## Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
CVE Ancien-Stand	2	2**
CVE Bellevaux	4**	2**
CVE Bergières	4	4
CVE Borde	2	1
CVE Bourdonnette	1	1
CVE Cité	5**	5
CVE Colline	1	1
CVE des Diablerets	1	1
CVE Grancy	1	2
CVE Grangette	1	2
CVE Jardins de Prélaz	4**	4
CVE Montelly	1	3
CVE Montoie	-	1
CVE Petit-Vennes	1	2
CVE Sallaz	2	1
CVE Valency	1	1
ER Grenette	1	2**
SPE Chauderon	2	-
<b>Total service</b>	<b>21</b>	<b>29</b>

\*\* dont un stagiaire Assistant socio-éducatif (ASE)

## Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	40	78
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>41</b>	<b>79</b>

## Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	18
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	4
Licenciement fin droit trait. 24 mois	5
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>40</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	293	40.14	283	32.00
Auxiliaires mensualisé-e-s	82	27.42	97	28.36
Auxiliaires payé-e-s au forfait	4	*	4	*
<b>Total service</b>	<b>379</b>	<b>67.56</b>	<b>384</b>	<b>60.36</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

- développement des projets de nouvelles structures d'accueil pour 2023 et pour les années suivantes selon le programme de législature et le rapport-préavis N° 2022/24 «Objectif 100%. Pour un plan d'investissement et de développement de l'accueil de jour des enfants en vue d'atteindre la couverture complète des besoins»;
- vacance du poste de chef de service sur toute la période, intérim assuré successivement par l'adjointe au chef de service et la secrétaire générale jusqu'à son départ fin septembre, puis par le directeur avec le soutien du comité de direction jusqu'à fin décembre 2022;
- création de 82 places d'accueil sur la période;
- inauguration des nouveaux locaux pour le Service de la petite enfance (SPE) à l'avenue Agassiz 5;
- élaboration d'un projet de poolistes;
- augmentation des ept dans les CVE municipaux à la suite à la pérennisation d'auxiliaires destinés à pallier les absences planifiées liées aux formations et aux vacances du personnel éducatif.

## Principales activités 2022

### Administration et numérique

#### iCare

Il s'agit du système informatique de gestion de placement des enfants dans les institutions pour l'enfance.

Le Domaine administration et numérique (DAN) est garant de son bon fonctionnement et de son développement pour l'ensemble des institutions du Réseau-L. En 2022, plus de 50 tâches d'amélioration, de développement et de mise à jour ont été traitées conjointement avec le DAN. De nouvelles fonctions ont été apportées à l'outil, afin d'améliorer le traitement des tâches quotidiennes effectuées par le Bureau de détermination du revenu (BDR), le Bureau d'information aux parents (BIP), l'Accueil en Milieu Familial (AMIFA) et le Service des écoles et du parascolaire (SEP).

La collaboration avec le SEP a été renforcée. Désormais, plusieurs structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) sont équipées de téléphones mobiles pour enregistrer les présences et des informations d'urgence sur les enfants accueillis. L'année 2022 a notamment été marquée par le projet Abacus qui remplacera dès janvier 2023 le logiciel GEFI, afin d'assurer le bon déroulement de la mise en œuvre de ce nouveau système d'information comptable et le transfert des données depuis iCare.

## Bureau de détermination du revenu (BDR)

Le BDR a pour mission de calculer le revenu déterminant des ménages lors des révisions annuelles, ou sur demande des ménages dès qu'une modification de la situation financière intervient. Le revenu déterminant fixe le prix des prestations consommées par les enfants du ménage.

En 2022, le BDR a traité plus de 4'000 dossiers de révision et de mise à jour de revenu déterminant. Dans le but d'accélérer le temps de traitement de dossiers en constante augmentation, l'équipe a été renforcée par 1.7 ept de personnel auxiliaire. Hormis le travail effectué quotidiennement, le BDR s'est attelé en cours d'année à améliorer le processus de révision et les outils mis à disposition. A titre d'exemple, tous les formulaires sont désormais accessibles sur une page internet dédiée au BDR sur le site de la Ville de Lausanne.

## Pilotage du Réseau-L

### Taux de couverture en %

Pour rappel, il existe deux types de taux de couverture:

- taux de couverture I: nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population;
- taux de couverture II (parfois appelé taux de recours): nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population.

Taux de couverture I	2022	2021
Nursery	43.4	42.5
Garderie	55.0	48.8
Parascolaire I (1-2 P)	38.0	40.2
Taux Réseau-L petite enfance	44.8	43.7

Taux de couverture II	2022	2021
Nursery	56.2	55.3
Garderie	71.0	63.6
Parascolaire I (1-2 P)	51.2	57.4
Taux Réseau-L petite enfance	58.6	58.4

## Statistiques du Réseau-L petite enfance

### Taux d'occupation

L'objectif de fréquentation des institutions de la petite enfance du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur 11 mois de fréquentation (un mois de fermeture vacances).

### Catégorie A – Centres de vie infantine municipaux

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées		
		Pré-scolaire	Parascolaire et haltes-jeux	Total
CVE de Belleaux	74.8%	44	62.0	106.0
CVE de Grancy	88.9%	22	24.0	46.0
CVE de la Borde	81.5%	44	36.0	80.0
CVE de la Bourdonnette	93.1%	88	32.0	120.0
CVE de la Cité	94.6%	42	48.0	90.0
CVE de la Colline	86.1%	27	–	27.0
CVE de la Grangette*	90.2%	66	36.0	102.0
CVE de la Sallaz	93.9%	22	–	22.0
CVE de l'Ancien-Stand	91.2%	66	48.0	114.0
CVE de Montelly	72.9%	76	36.0	112.0
CVE de Montoie*	91.5%	34	24.0	58.0

CVE de Petit-Vennes	86.2%	44	-	44.0
CVE de Valency	92.4%	44	31.0	75.0
CVE des Bergières	80.8%	76	44.0	120.0
CVE des Diablerets	84.6%	34	-	34.0
CVE des Jardins de Prélaz*	94.0%	44	60.0	104.0
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>86.4%</b>	<b>773</b>	<b>481.0</b>	<b>1'254.0</b>

\* ouvertures de places en 2022

### Catégorie B – Garderie et centres de vie enfantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées		
		Préscolaire	Parascolaire et haltes-jeux	Total
Centre de la Petite Enfance	93.5%	104	41.0	145.0
Chenille	87.2%	51	48.0	99.0
Clos-de-Bulle	94.8%	44	23.2	67.2
Collonges	89.2%	44	30.4	74.4
Crèche de Bérée	95.2%	44	-	44.0
CVE de Cour*	89.0%	44	32.0	76.0
CVE de la Madeleine*	90.9%	44	-	44.0
CVE d'Entre-Bois	84.0%	43	20.0	63.0
Grattapaille*	82.9%	71	48.0	119.0
Les Koalas	95.0%	17	5.0	22.0
Maillefer	93.0%	22	12.0	34.0
Malley-Prairie	90.3%	69	36.0	105.0
Piccolo Mondo	93.0%	44	21.6	65.6
Planète Bleue	93.3%	21	24.0	45.0
Servan	81.0%	74	41.6	115.6
Tournesols	90.6%	29	20.0	49.0
Zig Zag Zoug	93.8%	49	40.0	89.0
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>89.2%</b>	<b>814</b>	<b>442.8</b>	<b>1'256.8</b>

\* ouvertures de places en 2022

### Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprises privées conventionnées en partenariat

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées		
		Préscolaire	Parascolaire et haltes-jeux	Total
Béthanie	94.0%	22	-	22.0
Bois-Gentil	94.9%	22	-	22.0
Crèche de Montchoisi	92.2%	22	-	22.0
Crèche du Centenaire	80.0%	34	-	34.0
Croq'cinelle	89.5%	44	-	44.0
Croquignole	84.3%	37	-	37.0
Espace Enfance Vinet	85.6%	44	-	44.0
Garderie de Sébeillon	88.3%	44	-	44.0
IPE de Marterey	92.6%	41	-	41.0
La Case	82.6%	98	-	98.0
Mandarine	29.5%	19	-	19.0
MiniWatts	85.6%	44	-	44.0
Polychinelle	74.4%	149	-	149.0
Primavera*	84.4%	39	-	39.0
Tivoli	91.5%	44	-	44.0
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>89.2%</b>	<b>703</b>	<b>0</b>	<b>703.0</b>

\* ouvertures de places en 2022

**Catégorie D – Garderies et crèches privées conventionnées en partenariat avec l'Etat de Vaud**

Mandant	Taux d'occupation sur 11 mois	Nombre de places offertes et financées		
	Préscolaire	Préscolaire	Parascolaire et haltes-jeux	Total
CVE Carambole	85.7%	49	–	49.0
CVE de Beaumont I	89.5%	71	–	71.0
CVE de Beaumont II	88.9%	60	53.0	113.0
CVE La Forêt	92.5%	38	–	38.0
CVE La Fourmi	85.3%	76	–	76.0
CVE Les Falaises	89.3%	39	–	39.0
Pouponnière Chailly	93.1%	88	38.0	126.0
<b>Moyenne/Total des places offertes</b>	<b>89.2%</b>	<b>421</b>	<b>91.0</b>	<b>512.0</b>

**CVE municipaux**

Pour les CVE, l'évènement marquant de cette année 2022 aura été, et l'est encore, la difficulté de pouvoir recruter du personnel éducatif formé, dans un milieu professionnel asséché en termes de ressources. Pour rappel, les directives de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) exigent le remplacement immédiat de toute personne absente, puisque les taux d'encadrement doivent être respectés en tout temps. Dès lors, à chaque absence, il est nécessaire de pallier et trouver du personnel supplémentaire. Engagés jusqu'à 2021 en contrat d'auxiliaire à l'heure, des ept ont été accordés à chaque CVE, dont le plan des postes a été adapté en conséquence. La mise en œuvre du pool de remplacement est une très bonne solution pour la gestion des remplacements, mais il reste la difficulté de trouver le personnel.

L'année 2022 fait suite à deux années difficiles quant aux relations avec les familles en lien avec la pandémie de COVID, fermeture de groupe, absences prolongées du personnel, maladies diverses, mesures sanitaires complexes, etc. Il est fort de constater que malgré tout cela, la reconnaissance des familles est très présente grâce au travail des institutions. Elles se sont adaptées jour après jour et ont réagi avec tact, afin de garantir un accueil de qualité pour les enfants et leurs parents. Le service s'est attelé tout au long de l'année à garantir une cohérence et une coordination au sein du Réseau-L petite enfance.

**Accueil familial**

Pour accomplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, trois coordinatrices (1.7 ept), engagées par la Commune travaillent en étroite collaboration avec la structure de coordination de l'Accueil en milieu familial (AMIFA), gérée par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). La mission des coordinatrices consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et surveiller la qualité de la prise en charge des enfants. Durant l'année, l'AMIFA a reçu 19 dossiers de candidature; cinq candidates ont été agréées, deux ont renoncé à exercer après avoir reçu leur autorisation.

Au 31 décembre 2022, 69 accueillantes en milieu familial (AMF) autorisées accueillent 226 enfants. Durant l'année, huit AMF ont cessé leur activité dont deux départs à la retraite.

301 demandes de remplacements/dépannages ont été effectuées.

Visites – entretiens en 2022:

- 137 visites au domicile des AMF: 73 visites pour conventions de placement, 32 visites de contrôle, 15 visites de renouvellements d'autorisation et 17 visites d'enquêtes;
- 56 entretiens ont eu lieu à l'AMIFA: 39 pour mises à jour/conflits et 17 pour conventions de placement.

**Finances**

Dès 2022 et pour les années suivantes, la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) a augmenté de 1% sa participation aux charges salariales du personnel éducatif, pour l'arrêter à 33%.

La FAJE réactive le dispositif «aide à la pierre» (en vigueur entre les années 2009 et 2012) sous une forme simplifiée. Il s'agit d'un programme de subventionnement ciblé pour les années 2022 à 2026, ayant pour but de soutenir la construction et la rénovation de biens immobiliers en

vue de la création de structures d'accueil préscolaire et parascolaire. L'aide à la pierre s'inscrit en complément des aides au démarrage usuelles.

Enfin, la FAJE améliore sa participation en faveur de l'accueil en milieu familial par un subventionnement du salaire des accueillantes en milieu familial. En corollaire, un plan de développement sera proposé pour les années 2023–2026.

Un programme mis en place sur une durée limitée a permis d'offrir, par un financement de la Confédération, une réduction de 20% sur les factures du mois de novembre 2022 aux parents qui ont un enfant dans une institution du Réseau-L.

Les ouvertures/extensions ont permis de créer 82 places d'accueil en 2022: CVE Grattapaille (+ 15 places préscolaires supplémentaires avec un nouveau partenariat avec l'entreprise ECA-Vaud et + 8 places parascolaires), Garderie Primavera (+ 17 places préscolaires), Madeleine (+ 12 places préscolaires), CVE de Montoie (+ 12 places préscolaires), CVE Jardins de Prélaz (+ 12 places parascolaires) et CVE de Cour (+ 6 places parascolaires).

### **Halte-jeux**

Concernant les halte-jeux, lieux à temps d'ouverture restreint, le Réseau-L s'agrandit avec l'ouverture de deux nouveaux lieux: les Petits Apprentis Sages, dix places au sein de la Maison de quartier de la Pontaise et OSEO Junior avec quatre places en partenariat avec le CVE de la Sallaz. Enfin, la halte-jeux Rataboum a été municipalisée à la rentrée 2022 et ses prestations maintenues au sein du CVE des Grangettes.

### **Ressources pédagogiques**

- le programme Préservation de la santé au travail (PST) a continué à se développer pour les institutions de la petite enfance privées-subventionnées avec grand intérêt. Les sujets comme la gestion des remplaçants, les groupes uniques et l'inclusion des enfants à besoins particuliers ont été longuement échangés lors des séances mensuelles avec les référents santé de chaque institution adhérant au projet;
- les intervenantes de la cellule socio-éducative ont été mobilisées tout au long de l'année, que ce soit pour les familles qui se sont trouvées impactées à la suite de la crise sanitaire et ses conséquences, ou pour le personnel tenu de s'adapter au fil des jours et au manque important de professionnelles et professionnels disponibles pour des remplacements. Le suivi des situations de l'inclusion des enfants à besoins particuliers a également demandé un accompagnement intense des directions et des équipes éducatives;
- les projets de nouvelles structures d'accueil selon le programme de législation ont également bien mobilisé le domaine ressources pour accompagner la mise en œuvre, le suivi des chantiers et la programmation des nouveaux projets;
- le domaine ressource a établi deux nouvelles brochures à l'intention des parents:
  - «halte-jeux»;
  - «accueil parent-enfant».Ces deux documents seront essentiellement distribués au BIP, afin d'orienter les parents en recherche d'une solution d'accueil autre que l'accueil ordinaire à la journée;
- le ramassage des déchets encombrants au sein des CVE a été à nouveau mis en œuvre avec une association sociale et permet ainsi aux équipes éducatives de trier, vider et désencombrer les locaux.

### **En route pour l'École**

Le SPE a lancé pour la troisième et dernière fois l'appel à projets «En route pour l'école» d'une valeur totale de CHF 50'000.- par année sur trois ans pour la sensibilisation au français des enfants allophones d'âge préscolaire. Ils ont pour objectif de faciliter l'entrée à l'école. Le fonds a été partagé entre quatre projets, dont trois qui ont déjà eu lieu en 2021–2022.

# Service des écoles et du parascolaire (SEP)

## Principales missions du service

- assurer l'organisation générale de l'école obligatoire à Lausanne et la planification scolaire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires, en application de la convention Vaud – Lausanne;
- assurer l'organisation générale et la planification de l'accueil parascolaire, mettre en œuvre l'école à la journée continue de l'écolier, pour les élèves de la 3P à la 11S (APEMS, accueil parascolaire 7–8P, réfectoires);
- organiser et gérer les devoirs accompagnés pour la scolarité obligatoire;
- assurer l'information aux parents au sujet de la scolarité à Lausanne et mettre en place un guichet unique destiné à les accueillir, les conseiller et les orienter, tant pour les domaines scolaire que parascolaire;
- gérer les inscriptions à l'école, aux prestations parascolaires et aux devoirs accompagnés, les tâches administratives et des bases de données des enfants/élèves, la facturation des prestations aux parents et aux communes partenaires ainsi que les transferts entre communes, etc.;
- mettre à disposition les infrastructures scolaires nécessaires pour la scolarité obligatoire et l'accueil parascolaire à Lausanne: assurer la planification générale, construire, optimiser, transformer, rénover, équiper et assainir le patrimoine scolaire et parascolaire;
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires et parascolaires: conciergerie, travaux courants, logistique et gestion des stocks;
- assurer le soutien administratif et organisationnel des établissements scolaires: engagement et gestion du personnel administratif et des bibliothécaires scolaires, gestion fiduciaire et gestion informatique;
- assurer l'organisation, la chancellerie et le soutien logistique du Conseil d'établissement et des commissions d'établissements, soutenir les Conseils des élèves;
- mettre en place une politique coordonnée et équitable des camps et sorties scolaires pour l'ensemble des classes lausannoises;
- organiser les activités périscolaires: manifestations et fêtes scolaires, appui aux activités pédagogiques (prêt d'équipement pour les camps de ski, orchestres et corps de musique, etc.), gestion des fermes pédagogiques;
- coordonner la politique relative aux préaux scolaires, en termes de statut et d'usages durant et hors périodes d'enseignement;
- gérer l'attribution des bons pour les transports scolaires (abonnements tl);
- organiser le Pédibus et participer à la coordination pour la sécurité sur le chemin de l'école;
- contribuer aux projets de prévention et collaborer avec divers partenaires dans la gestion de prestations scolaires et socio-éducatives destinées à soutenir la scolarisation des élèves ayant des besoins particuliers: Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), Apart' (Maison des jeunes), soutien scolaire (Centre vaudois d'aide à la jeunesse);
- promouvoir le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel: coordination régionale des directions d'établissements lausannois (CRL), bureau régional pour l'éducation en milieu scolaire (APEMS), etc.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration établis. scol.	32.49	31.50	32.29	32.30
Administration SEP	51.60	47.20	54.51	46.72
APEMS Beaulieu/Prélaz	33.14	33.99	42.47	39.63
APEMS Entrebois/Pierrefleur	31.46	31.13	35.03	33.99
APEMS Mon-Repos/Floréal	48.63	50.43	59.57	57.79
APEMS Sallaz/Côteau Fleuri	56.22	59.62	70.83	66.82
Conciergeries	104.94	104.21	107.44	102.67
Devoirs surveillés	22.29	16.17	7.26	12.07
Devoirs surveillés – Resp.	5.33	5.91	2.34	2.67
Réfectoires	10.46	7.46	22.44	16.24
<b>Total service</b>	<b>396.55</b>	<b>387.62</b>	<b>434.18</b>	<b>410.90</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
<b>Total service</b>	<b>37.63</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Administration établis. scol.	42	31.50	43	32.30
Administration SEP	61	47.20	61	46.72
APEMS Beaulieu/Prélaz	61	33.99	96	40.73
APEMS Entrebois/Pierrefleur	55	31.13	81	36.04
APEMS Mon-Repos/Floréal	89	50.43	119	58.93
APEMS Sallaz/Côteau Fleuri	101	59.62	128	68.05
Conciergeries	179	104.21	172	102.67
Devoirs surveillés	127	16.17	50	6.55
Devoirs surveillés – Resp.	34	5.91	16	2.67
Réfectoires	23	7.46	50	16.24
<b>Total service</b>	<b>772</b>	<b>387.62</b>	<b>816</b>	<b>410.90</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
APEMS Beaulieu/Prélaz	1	2
APEMS Entrebois/Pierrefleur	1	2
APEMS Mon-Repos/Floréal	2	2
APEMS Sallaz/Côteau Fleuri	2	3
Conciergeries	8	5
<b>Total service</b>	<b>14</b>	<b>14</b>

### Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	116	158
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	3
<b>Total service</b>	<b>116</b>	<b>161</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	2
Décès	-
Démission	67
Départ à la retraite	26
Fin de contrat	4
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	5
Licenciement fin droit trait. 24 mois	6
Licenciement juste motif immédiat	2
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>116</b>

**Auxiliaires**

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	601	42.72	728	41.88
Auxiliaires mensualisé·e·s	257	29.10	97	13.60
Auxiliaires payé·e·s au forfait	28	*	23	*
<b>Total service</b>	<b>886</b>	<b>71.82</b>	<b>848</b>	<b>55.48</b>

\* information indéterminée car à la tâche

**Evènements marquants**

2022 a permis de consolider la nouvelle organisation du Service des écoles et du parascolaire, créé dans l'élan de la réorganisation de la direction, tout en s'inscrivant dans une logique de développement des prestations à l'intention des enfants lausannois et de leurs familles, conformément aux engagements de la Municipalité.

Ainsi, du côté des infrastructures, le service a consacré d'importants efforts à la planification et à l'élaboration de scénarios d'organisation scolaire à l'échéance 2030, afin d'accompagner l'évolution démographique et celle des besoins de l'école, avec la précieuse collaboration des directions des établissements scolaires. Parallèlement, les enjeux d'efficacité énergétique ont pris une importance accrue, tant en lien avec les risques de crise qu'avec le Plan climat. Plusieurs études ont permis d'aider à prioriser les chantiers en matière d'assainissement et de rénovation énergétique. La stratégie de modernisation des réseaux informatiques a pu être mise sous toit et soumise au Conseil communal (préavis N° 2022/08). Enfin, divers projets de réaménagement et démarches participatives ont eu lieu à titre exploratoire dans le cadre de l'élaboration de la politique des préaux scolaires, qui sera présentée sous peu par la Municipalité.

Le rassemblement des prestations de devoirs accompagnés et d'accueil parascolaire dans un seul et même domaine prend forme. L'harmonisation des conditions de travail, la consolidation de l'organisation, la clarification des processus, le renforcement du soutien RH ont demandé un engagement important de la part de l'ensemble des équipes, ainsi que des domaines transversaux. Sur le terrain, outre la création de nouvelles places et l'ouverture de nouvelles structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) et pour les 7-8P, la clarification des prestations devoirs accompagnés (DAC) et APEMS, grâce à un concept d'accueil revisité, a été mise en œuvre pour la moitié des sites, avec la réorganisation des équipes, sous la houlette des responsables parascolaires. La qualité de l'accueil des enfants est ainsi en constante amélioration, ce qui permet d'améliorer la prise en charge des situations complexes, de plus en plus nombreuses. Cette année a également été marquée par la recherche de nouveaux locaux et des travaux d'amélioration des lieux existants. Enfin, les processus d'inscription et la planification de la rentrée ont été révisés afin d'améliorer l'organisation et la lisibilité pour les parents.

## Principales activités 2022

### Organisation des établissements scolaires et des classes à la rentrée 2022

En août 2022, 14'438 élèves ont fait leur rentrée dans les classes lausannoises (+ 228 par rapport à la rentrée de 2021), répartis dans 772 classes (+ 17).

### Répartition des élèves 1-6P et classes spéciales (situation au 1<sup>er</sup> octobre 2022)

Établissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	ACC5-6	MO3-6	OESP1-6	OESP3-6	Total
Beaulieu	149	153	143	158	157	136	19	-	-	-	915
Coteau-Fleuri	154	149	150	151	179	136	11	-	17	-	947
Entre-Bois	146	138	134	121	150	112	10	-	-	-	811
Floréal	214	192	188	207	200	174	-	-	-	-	1175
La Sallaz	201	215	212	181	191	142	-	-	-	-	1142
Mon-Repos	168	193	188	204	191	178	21	-	-	-	1143
Pierrefleur	149	133	104	132	122	110	-	-	-	-	750
Prélaz	167	133	159	166	127	114	11	9	-	20	906
<b>Totaux</b>	<b>1'348</b>	<b>1'306</b>	<b>1'278</b>	<b>1'320</b>	<b>1'317</b>	<b>1'102</b>	<b>72</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>7'789</b>

### Répartition des élèves 7P-11S et classes spéciales (situation au 1<sup>er</sup> octobre 2022)

Établissement	7P		9		10		11		RAC1	CERT	ACC	MO	OESS	Total
	7P	8P	9VG	9VP	10VG	10VP	11VG	11VP	RAC2	7-11	7-11	7-11		
Belvédère	175	168	111	68	91	68	129	68	109	-	44	21	-	1'052
Bergières	163	165	83	80	100	81	81	80	-	-	34	9	-	876
Béthusy	176	170	96	93	75	122	105	109	-	13	52	-	-	1011
CF Ramuz	145	159	100	62	92	66	93	72	42	-	20	24	-	875
I.-de-Montolieu	179	171	104	72	104	76	93	67	-	-	25	28	-	919
Elysée	160	165	71	91	63	95	86	101	33	-	41	-	16	922
Villamont	174	174	95	99	104	109	89	110	-	-	40	-	-	994
<b>Total/voie</b>	<b>1'172</b>	<b>1'172</b>	<b>660</b>	<b>565</b>	<b>629</b>	<b>617</b>	<b>676</b>	<b>607</b>	<b>184</b>	<b>13</b>	<b>256</b>	<b>82</b>	<b>16</b>	<b>6'649</b>
<b>Totaux</b>	<b>1'172</b>	<b>1'172</b>	<b>1'225</b>		<b>1'246</b>		<b>1283</b>		<b>184</b>	<b>13</b>	<b>256</b>	<b>82</b>	<b>16</b>	<b>6'649</b>

### Classes régulières

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
1-2P	2'627	136	19.3
3P	1'116	59	18.9
2-3P	17	1	17
4P	1'155	61	18.9
1-4P	41	2	20.5
3-4P	296	17	17.4
5P	1'210	62	19.5
6P	1'016	55	18.5
5-6P	193	10	19.3
7P	1'172	60	19.5
8P	1'172	60	19.5
9VG	660	34	19.4
9VP	565	27	20.9
10VG	629	33	19.1
10VP	617	27	22.9
11VG	676	36	18.8
11VP	607	28	21.7
<b>Total</b>	<b>13'769</b>	<b>708</b>	

### Classes spéciales

Degré(s)	Élèves	Classes	Moyenne
RAC1	151	7	21.6
RAC2	33	2	16.5
CERT	13	1	13
ACC5-6	72	7	10.3
ACC7-8	91	10	9.1
ACC S	165	15	11
MO3-6	9	1	9
MO7-8	48	10	4.8
MO9-11	34	3	11.3
OESP1-6	17	3	5.7
OESP3-6	20	3	6.7
OESP7-8	8	1	8
OESS	8	1	8
<b>Total</b>	<b>669</b>	<b>64</b>	

#### Légende

- ACC classe d'accueil primaire/secondaire
- CERT classe certificative (12<sup>e</sup> année)
- MO classe à effectif réduit (MO: mesures ordinaires de pédagogie spécialisée)
- OESP classe d'enseignement spécialisé primaire
- OESS classe d'enseignement spécialisé secondaire
- RAC classe de raccordement (12<sup>e</sup> année)
- VG voie générale
- VP voie prégymnasiale

## Gestion des ressources humaines

Sur le plan RH, cette année a été marquée par la première phase de la refonte du domaine parascolaire avec le rapprochement des devoirs accompagnés et des APEMS, impliquant d'harmoniser les pratiques, les taux d'activités et les statuts du personnel du domaine parascolaire. Le recrutement des accompagnantes et accompagnants aux DAC ainsi que la recherche de personnel formé pour l'accueil parascolaire, restent des challenges de taille.

Le SEP a également poursuivi la régularisation des auxiliaires éducatifs et non éducatifs.

## Infrastructures et bâtiments

Le Domaine infrastructures et bâtiments continue à se renforcer afin de répondre au mieux aux objectifs fixés par la Municipalité dans le cadre du préavis N° 2019/18 et du Plan climat.

### Planification scolaire et parascolaire

Sur la base des projections démographiques produites par les experts mandatés en 2021 (qui annoncent 2'300 élèves supplémentaires à l'horizon 2030), le SEP a élaboré, en coordination avec les directions d'établissements scolaires, des scénarios de développement des infrastructures scolaires et parascolaires en fonction des injonctions organisationnelles spécifiées par le cadre légal. Les différentes alternatives proposées ont fait l'objet de rapports qui ont été soumis aux responsables du Département cantonal de la formation.

Ainsi, aux Plaines-du-Loup, PA 2–3: la stabilisation du programme scolaire est en cours d'élaboration, mais elle dépend des orientations du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) concernant la planification et l'organisation scolaire. Trois sites distincts sont actuellement à l'étude, en vue d'accueillir environ 70 classes et six salles de gymnastique. Un concours sur l'aménagement des espaces publics a permis d'identifier le positionnement d'une école au sein du parc. Des surfaces parascolaires sont intégrées dans les projets. Aux Prés-de-Vidy, le programme est également en voie de stabilisation, sous réserve des orientations cantonales en la matière. A ce stade, 18 classes, deux salles de gymnastique et deux structures parascolaires sont prévues sur le plan d'affectation (PA) des «Jardins de Vidy», auxquelles s'ajoutent 18 classes et une salle omnisports grand public (trois salles) ainsi qu'un APEMS sur le site de La Romaine, en bordure nord du tracé autoroutier.

### Constructions et projets en lien avec les nouveaux quartiers

- Plaines-du-Loup, PA1: le chantier de l'école primaire (16 classes, une bibliothèque, un pôle santé et les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS), ainsi que deux salles de gymnastique) qui a débuté en juillet 2021, voit la fin du gros œuvre avec la mise hors eau et hors air en fin d'année 2022 pour une mise en fonction prévue à l'automne 2023 au lieu de l'été. Ce décalage, imputable à la pandémie, impose la réalisation de classes provisoires afin d'accueillir les élèves du nouveau quartier. L'APEMS (108 places), situé à la pièce urbaine C, suit le même calendrier, alors que celui de la pièce urbaine E (60 places) sera ouvert à la rentrée d'août 2023;
- un nouvel APEMS de 48 places est en construction au bout du chemin de Pierrefleur pour la rentrée 2023.

### Agrandissement des sites existants pour répondre à l'augmentation démographique

L'extension du Belvédère accueille depuis octobre 2022 les 11 salles spéciales du collège ainsi que sept nouvelles classes, un pôle santé et PPLS, un accueil parascolaire 7–8P et une salle de gymnastique.

Des optimisations ont également eu lieu dans plusieurs bâtiments en lien avec les travaux de rénovation et d'assainissement.

Plusieurs études sont en cours, pour accompagner l'augmentation des besoins scolaires et parascolaires dans les quartiers qui se densifient:

- le site de La Sallaz fait l'objet d'une étude de faisabilité pour l'implantation de cinq à six classes supplémentaires, complétées par une surface d'accueil parascolaire et de rythmique;
- une autre étude porte sur le site de Béthusy, en vue de trouver la meilleure implantation pour deux nouvelles salles de gymnastique, une surface d'accueil parascolaire et une bibliothèque;
- le site de Pierrefleur devra probablement faire face à une augmentation des effectifs: des classes complémentaires et une salle de gymnastique seront nécessaires d'ici à quelques années.

Parallèlement, les études portant sur l'agrandissement des sites de Croix-d'Ouchy et Elysée avancent également et plusieurs projets d'infrastructures scolaires et parascolaires font l'objet d'études et travaux préalables dans le cadre de nouveaux plans d'affectation (Bergières, Cour – Reposoir, couverture de l'A9, etc.).

### **Assainissement, rénovation et amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments existants**

- collège de St-Roch: la deuxième phase de rénovation du collège (aile est du bâtiment historique) s'est terminée à l'automne 2022;
- collège du Vieux Moulin: la rénovation des six dernières classes sur les 12 que compte le collège s'est achevée pour la rentrée de l'été 2022;
- collège de Montoie: la première étape de rénovation a permis de mettre à disposition l'aile nord à l'automne 2022;
- collège de la Barre: l'école provisoire érigée sur le site de la Borde a été mise en fonction pour la rentrée de l'été 2022. Elle est composée de dix classes et de ses annexes. Dès lors, l'engagement des travaux de rénovation du bâtiment historique de la Barre a été possible dès l'automne 2022;
- collège de Montriond: une étude a été lancée pour obtenir un plan d'action et une vérification des options possibles pour l'amélioration de ce site historique;
- collège de Valency: l'ensemble de la façade sud en lien avec les classes a été entièrement assainie, y compris la protection solaire, améliorant ainsi le bilan thermique de ce bâtiment. Le processus sera poursuivi au nord et aux combles.

### **Autres travaux d'entretien et optimisation des infrastructures**

En dehors de l'entretien courant des bâtiments scolaires et parascolaires, ainsi que de menus travaux et réparations menés régulièrement ou au cours des vacances scolaires, certaines interventions plus importantes ont eu lieu cette année:

- piscine de Grand-Vennes: la première étape de rénovation du système de traitement d'eau a été engagée;
- collège du Riolet: l'école a repris vie depuis l'été 2022, à la suite des travaux d'assainissement de ce petit collège de quatre classes, une salle de couture, une salle des maîtres et une salle de rythmique. Tous les vitrages ont été changés, améliorant ainsi le bilan thermique de ce bâtiment de 1966;
- aux Bergières, après l'amélioration de l'enveloppe thermique de la bibliothèque, l'ensemble de la surface a été entièrement réaménagée;
- et parallèlement, à l'occasion des rénovations de classes, les équipements et mobiliers sont adaptés, modernisés ou recyclés. Depuis 20 ans, plus de 2'000 plateaux de pupitres d'élèves ont été renouvelés.

### **Education numérique et rénovation des réseaux informatiques des établissements scolaires**

Afin d'accompagner la transition de l'école vers l'éducation numérique et de répondre aux orientations cantonales, le SEP a élaboré une stratégie de modernisation des réseaux informatiques dans les bâtiments scolaires. En effet, selon les prescriptions cantonales, dans chaque classe, la pédagogie doit désormais pouvoir s'appuyer sur un environnement technologique constitué d'une borne wifi, d'un affichage numérique frontal et d'une AppleTV, afin de permettre d'accéder aux contenus cantonaux. Un crédit de CHF 10'850'000.- était nécessaire pour mettre en place cette

stratégie. Le Conseil communal a cependant évalué qu'il devait être réduit de CHF 1.5 million, estimant que les petites classes pouvaient fonctionner avec moins d'écrans, pour des raisons de durabilité et afin de limiter l'exposition des jeunes enfants aux écrans. Depuis 2010, le SEP a équipé 259 locaux de tableaux numériques interactifs, anticipant ainsi le virage numérique amorcé en 2020 par la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

### Politique des préaux scolaires

Cette année a permis de lancer plusieurs expériences pilotes et démarches exploratoires dans la perspective de la mise en place de la nouvelle politique des préaux scolaires de la Municipalité. Une démarche participative large a été conduite pour l'aménagement du préau de St-Roch. Parallèlement, les préaux scolaires de Coteau-Fleuri, Beaulieu, Vieux-Moulin et Pierrefleur ont été réaménagés avec des surfaces plus perméables et arborées, favorisant les îlots de fraîcheur, avec le soutien des fondations Radix et Federer. Le service a également été largement impliqué dans la démarche Pousses Urbaines de la Délégation à l'enfance, ainsi que dans le projet Interact «Préaux en tous genres» élaboré avec l'UNIL.

### Conciergerie

A la suite de plusieurs départs à la retraite, les équipes de conciergerie vivent un important renouvellement. C'est l'occasion de relever la polyvalence et la richesse des métiers de l'entretien, centraux pour la vie des établissements scolaires, mais également du parascolaire.

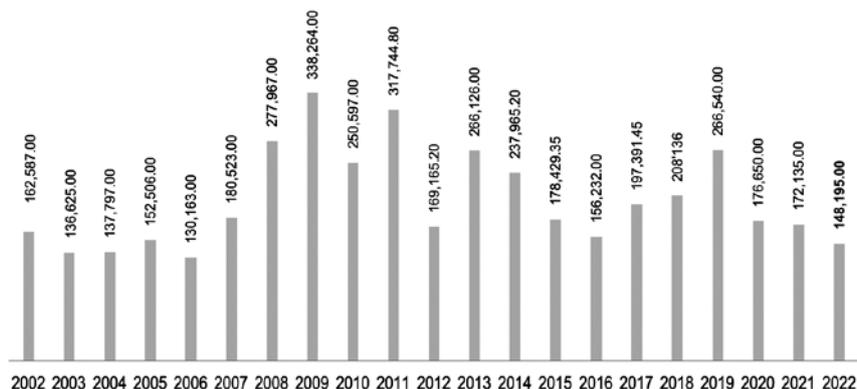
### Prévention des incivilités et du vandalisme, cohabitation avec le voisinage

Le vandalisme reste problématique sur les sites scolaires, malgré des rondes et surveillances et une légère baisse des incivilités pendant la période du COVID. Des actions coordonnées ont été réalisées, afin de préserver certains sites pour l'usage des enfants (Madeleine et collège provisoire de la Barre).

En 2022, le service a participé à sept séances de la Plateforme incivilités, organisées par la délégation à l'Observatoire de la sécurité. Au vu des nombreuses problématiques rencontrées, cette plateforme est essentielle pour relayer les informations et coordonner les moyens d'intervention. Les coûts liés aux actes de vandalisme et incivilités constatés sur les sites scolaires s'élèvent à CHF 148'195.- en 2022. Les dépenses engendrées sur 21 ans dépassent les quatre millions.

### Bâtiments scolaires

Evolution des frais liés aux actes de vandalisme (2002–2022 total CHF 4'262'202.-)



### Accueil parascolaire

Si 2021 a marqué la fusion du parascolaire avec l'ancien service des écoles primaires et secondaires de manière administrative, le domaine «parascolaire» s'est consolidé au cours de cette année, afin de proposer des prestations à l'ensemble des élèves lausannois, à savoir des APEMS pour les 1P à 6P, des devoirs accompagnés (DAC) de la 3P à la 11S, un accueil à midi et l'après-midi pour les 7–8P et des repas de midi pour les 9–11S.

Celles-ci sont désormais organisées en quatre secteurs géographiques, ce qui a permis de créer de nouvelles synergies entre les différentes prestations, ainsi qu'avec les établissements scolaires. Peu à peu, les échanges et les collaborations entre l'ensemble des acteurs concernés permettent d'accroître la cohérence d'accueil et de soigner les transitions entre les différentes prestations. Les professionnelles et professionnels cherchent à rendre les groupes d'enfants acteurs de leur environnement en leur permettant de dialoguer, d'échanger et d'argumenter tout en tenant compte des points de vue de chacune et chacun.

### Fusion des prestations DAC et APEMS

La première partie de la fusion des prestations DAC et APEMS s'est déroulée à la rentrée d'août 2022 pour les établissements scolaires de Prélaz, Pierrefleur, Mon-Repos et La Sallaz. Sur les différents sites, les équipes des devoirs accompagnés ont fusionné avec les équipes des APEMS et évoluent désormais ensemble sous la direction du/de la responsable APEMS. Cette réorganisation doit permettre de mieux prendre en compte les besoins des enfants et des parents, qui peuvent désormais choisir de manière plus claire entre la prestation d'accompagnement des devoirs uniquement et celle d'un accueil socio-éducatif dans une perspective de conciliation avec leur vie professionnelle et qui inclut un temps pour les devoirs.

Ainsi, les enfants (5–6P) inscrits uniquement aux DAC peuvent, une fois les leçons du lendemain terminées, rentrer à la maison ou encore se rendre à l'accueil parascolaire. Pour les plus petits (3–4P), la prestation des devoirs accompagnés se termine à 16h45, ce qui permet aux parents de les récupérer à cette heure précise ou de les inscrire à l'accueil parascolaire, pour qu'ils puissent s'adonner à d'autres activités jusqu'à 18h30 au plus tard. En conséquence, les prestations sont à la fois plus claires, plus homogènes et mieux articulées entre elles.

### Accueil parascolaire 3–6P – APEMS

À la rentrée scolaire 2022, le nombre de places offertes en APEMS est passé de 2'568 à 2'772, permettant l'accueil de 3'294 enfants. L'offre a pu être augmentée de 204 places grâce à l'ouverture de plusieurs structures et antennes, dans la perspective d'accroître la qualité d'accueil et de permettre aux parents de pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale.

### Accueil parascolaire 7–8P

Conformément aux exigences de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), l'accueil parascolaire des élèves de 7–8P (10–12 ans) poursuit également son développement sous différentes formes organisationnelles. Centrés sur les réfectoires scolaires et dirigés par du personnel formé, ils offrent un accueil à midi et l'après-midi, sur inscription, avec une facturation des prestations aux parents au prorata du revenu. Deux nouvelles structures ont ouvert pour la rentrée 2022, à l'Elysée et au Belvédère. Désormais, six lieux d'accueil parascolaire (Villamont, Béthusy, Rouvraie, Coteau-Fleuri, Elysée et Belvédère) accueillent les enfants de cette tranche d'âge. Ces prestations rencontrent un important succès. Les capacités d'accueil ont déjà dû être augmentées et mettent les infrastructures sous pression. Les concepts pédagogiques pour ce type d'accueil se mettent progressivement en place.

Au 31 décembre 2022, 558 enfants sont inscrits en accueil parascolaire 7–8P, dont 101 enfants à Villamont, 167 à Béthusy, 77 à la Rouvraie, 36 à Coteau-Fleuri, 70 au Belvédère et 107 à l'Elysée.

### Devoirs accompagnés (DAC)

Au 31 décembre 2022, 2'145 élèves étaient inscrits aux devoirs accompagnés au moins une fois par semaine, en dehors des prestations d'accueil parascolaire.

Établissements primaires	Nombre d'élèves
Entre-Bois	192
Floréal	177
Mon-Repos	177
Prélaz	201
La Sallaz	150
Beaulieu	164
Coteau-Fleuri	184
Pierrefleur	100
<b>Totaux</b>	<b>1'345</b>

Établissements primaires et secondaires	Nombre d'élèves
Belvédère	114
Bergières	111
Béthusy	131
Elysée	90
Villamont	159
CF Ramuz	127
Isabelle-de-Montolieu	68
<b>Totaux</b>	<b>800</b>

## Ressources transversales

### Secrétariat centralisé et guichet unique pour les parents

La Ville de Lausanne assure, conjointement avec les établissements scolaires, un rôle primordial d'information aux parents. Selon des modalités propres à la Ville, le SEP accueille, conseille et oriente les parents des élèves des 15 établissements scolaires lausannois lors de l'inscription à l'école, de demandes et contrats d'accueil parascolaire et pour toute autre démarche administrative. Par ailleurs, le secrétariat est également chargé des prestations suivantes, en partenariat avec les directions d'établissements et les autres entités concernées: contrôle de la scolarité obligatoire, gestion des élèves, coordination des enclassements et gestion des demandes de dérogation aux zones de recrutement.

Le secrétariat du service assure la facturation et le suivi des ecolages ainsi que le traitement des aides individuelles. Ces dernières sont octroyées en fonction de la situation familiale et consistent en une prise en charge partielle des frais de repas dans les réfectoires, de certains frais de transports, mais aussi ceux liés à l'inscription aux devoirs accompagnés, ainsi qu'une participation aux frais des camps et sorties.

La mise en place d'un guichet unique pour l'ensemble des prestations scolaires et parascolaires se poursuit, avec les impacts administratifs de la fusion des prestations des devoirs accompagnés avec les APEMS. Un accent a également été mis sur la refonte des documents de référence en français facile à lire et comprendre (FALC).

Afin de mieux planifier et organiser les prestations parascolaires, le processus d'inscription s'affine chaque année davantage et les parents sont désormais priés d'inscrire leurs enfants à mi-mai. Cependant, les parents pas habitués à devoir se déterminer au sujet des devoirs accompagnés (DAC) avant la rentrée scolaire ont été nombreux à inscrire leurs enfants en septembre uniquement. Ces inscriptions tardives ont provoqué une surcharge de travail pour le secrétariat et la ligne RH, puisqu'un grand nombre d'engagements a dû être mené à bien dans un délai extrêmement serré.

Au printemps, la soirée d'information destinée aux parents des futurs élèves 1P lausannois a pu à nouveau être organisée après deux années d'arrêt lié aux restrictions sanitaires.

### Transports scolaires – octroi de bons Mobilis

L'octroi des bons Mobilis pour les abonnements des élèves et jeunes de la Ville, conformément à la politique municipale en la matière, continue à rencontrer un franc succès. Ainsi, 14'680 bons Mobilis (+ 537 par rapport à 2021) ont été établis pour l'année scolaire 2022–2023, répartis en trois groupes:

- 4'321 bons émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à titre gratuit (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), ce qui représente un taux de recours de 88% pour les élèves de 5P et plus et habitant à plus d'un kilomètre de leur lieu de scolarisation;
- 3'043 bons émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à un tarif réduit de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), ce qui représente un taux de recours de 63% pour les élèves de 7P et plus et habitant à moins d'un kilomètre de leur lieu de scolarisation;
- 7'316 bons émis à destination des jeunes Lausannoises et Lausannois de 11 à 20 ans non scolarisés dans l'enseignement obligatoire public, pour leur permettre de bénéficier d'un abonnement Mobilis avec une réduction de

50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 40.-), avec un taux d'utilisation de 61%.

Au total, 10'172 élèves ou jeunes ont profité de cette offre communale, soit une légère baisse de 1.4% par rapport à 2021–2022. Le coût annuel de cette prestation communale est de l'ordre de trois millions de francs, montant stable par rapport aux années antérieures.

Une coordination avec les nouvelles prestations de transports octroyées dans le cadre du Plan climat, via le Service des assurances sociales, a été mise en place.

### **Relations avec les établissements scolaires – Conférence régionale des directions d'établissements lausannois (CRL)**

Cette coordination réunit de manière bimensuelle les directions d'établissements scolaires avec la cheffe de service. Elle permet de coordonner les questions dont la portée est à la fois cantonale et communale, que ce soit en termes de gestion d'infrastructures, d'actions à destination des élèves ayant des besoins particuliers, de questions RH ou et de mettre en place des collaborations entre ceux-ci et les services de la Ville sur des thèmes particuliers (planification et programme de rénovation scolaire, mise en œuvre des devoirs accompagnés et des prestations parascolaires, gestion de crise, éducation numérique).

### **Accueil des élèves allophones**

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) permet de coordonner l'accueil de l'ensemble des élèves allophones de façon cohérente en prenant en compte l'âge et les besoins particuliers de chaque enfant primo-arrivant à Lausanne. Bien que dépendante des établissements scolaires lausannois, cette instance est gouvernée par un Conseil de direction qui réunit deux directions représentant la CRL, les doyennes et doyens spécialisés et les cheffes du Service de psychologie scolaire (SPS) et du SEP.

Face à la forte pression migratoire actuelle, le nombre d'enfants accueillis est passé de 241 au 31 décembre 2021 à 328 au 31 décembre 2022. Alors qu'il y a en moyenne 25 classes d'accueil à la Ville, on en compte 32 à la fin de l'année 2022. Par ailleurs, les situations se complexifient: comme le reste des écoles lausannoises, le CREAL accueille ces enfants aux besoins de plus en plus divers, allant de l'analphabétisme fonctionnel à des handicaps qui s'avèrent souvent sévères.

## **Domaine périscolaire**

### **Site internet: portail Scolarité à Lausanne**

Le portail Internet continue de rencontrer un vif succès, notamment au moment de la rentrée scolaire. En 2022, plus de 454'000 internautes ont visité la plateforme dédiée à la scolarité à Lausanne.

### **Fêtes scolaires**

Après trois années d'attente (canicule et pandémie), les fêtes scolaires ont pu se tenir normalement en 2022 et ont débuté le 17 juin par la fête des élèves 6P à la piscine de Bellerive, puis le 22 juin les classes 1–2P ont défilé. Le 29 juin, les élèves de 3P–5P étaient à l'honneur. Les parcours des défilés ont été modifiés en raison des travaux de la gare. Les cortèges se sont élancés de l'Esplanade de Montbenon pour rejoindre le Parc de Milan, en passant par les avenues Marc-Dufour et de la Dent d'Oche.

### **Fermes pédagogiques**

Le nombre de visites dans les fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24 heures complètes) par classe. Jusqu'à fin juin 2022, deux fermes en activité ont accueilli les élèves. Depuis la rentrée scolaire d'août, en raison d'une réorganisation des activités d'un des exploitants, l'activité se poursuit de manière provisoire sur un seul domaine agricole: le Chalet-de-la-Ville au Mont-sur-Lausanne. Les classes y sont inscrites pour un séjour avec nuitée ou à la journée.

En raison des mesures liées au COVID, les séjours de 24 heures à la ferme n'ont pu reprendre qu'en mai 2022. Auparavant, les classes concernées étaient accueillies à la journée uniquement.

### **Prêt d'équipements et coordination des activités sportives**

En raison du COVID, une partie des camps de ski 2022 a été annulée et remplacée par des journées à ski/à la neige. Les élèves ayant besoin de matériel sont équipés par la Ville de Lausanne au dépôt de Valency. Plus de 1'590 élèves, soit 77 classes, ont ainsi pu bénéficier de ce service de janvier à avril 2022.

### **Piscines**

Douze cours de natation sont dispensés chaque année par des professionnelles et professionnels aux élèves de 3–6P, répartis dans cinq piscines lausannoises, publiques, scolaires ou privées. Cet enseignement permet aux élèves de 6P de passer le test CSA (contrôle de sécurité aquatique = être capable de se sauver soi-même). Malgré la suppression des cours durant le COVID, le niveau de réussite de ce test est resté sensiblement le même que précédemment.

### **Sécurité sur le chemin de l'école**

La collaboration avec le Service de la mobilité et des aménagements des espaces publics (MAP), secteur des espaces publics et la brigade de la prévention routière de la police, a permis de renforcer et sécuriser les sites problématiques par diverses mesures d'aménagement, d'information et de prévention. Un suivi interservices des doléances de la population ou des directions des établissements permet de répondre à ces diverses préoccupations, en lien avec la sécurité sur le chemin de l'école.

### **Pédibus**

En 2022, plus d'une dizaine de lignes Pédibus ont été actives à Lausanne. Le Pédibus constitue une aide précieuse pour l'organisation d'un accompagnement des enfants sur le chemin de l'école. A la rentrée scolaire 2022, de nombreuses séances d'information et diverses présentations dans les cours d'école ont été organisées à l'attention des parents.

## **Service de santé et prévention (SSPR)**

### **Principales missions du service**

Le SSPR compte deux offices: l'Office de santé et l'Office dentaire. Il témoigne de la volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention, destinés aux enfants, aux jeunes et à leurs familles. Ses missions sont les suivantes:

- soutenir l'enfant en regard de sa santé, dans le contexte scolaire, pour l'accompagner durant son parcours de formation;
- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé;
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation;
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels;
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé en lien avec le développement de l'enfant ainsi que de la prévention dans le milieu de la santé scolaire;
- offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants (comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants).

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistant·e·s dentaires	6.30	6.30	6.30	5.40
Cabinet d'orthodontie	–	–	7.85	7.25
Direction et secrétariat	9.40	8.55	8.00	7.70
Infirmières scolaires	15.40	15.20	–	–
Médecins scolaires	0.78	0.16	0.78	0.18
Orthodontistes	7.25	6.75	–	–
Pédodontistes	6.40	6.20	6.40	5.20
Prophylaxistes dentaires	1.10	1.10	1.10	1.10
Sect. Santé Comm. + Projets PSPS	–	–	16.40	16.10
<b>Total service</b>	<b>46.63</b>	<b>44.26</b>	<b>46.83</b>	<b>42.93</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
<b>Total service</b>	<b>0.20</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Assistant·e·s dentaires	9	6.30	8	5.40
Cabinet d'orthodontie	–	–	9	7.25
Direction et secrétariat	11	8.55	11	7.70
Infirmières scolaires	24	15.20	–	–
Médecins scolaires	2	0.16	1	0.18
Orthodontistes	9	6.75	–	–
Pédodontistes	8	6.20	6	5.20
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
Sect. Santé Comm. + Projets PSPS	–	–	25	16.10
<b>Total service</b>	<b>65</b>	<b>44.26</b>	<b>62</b>	<b>42.93</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
	–	–
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	12	9
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
<b>Total service</b>	<b>12</b>	<b>9</b>

### Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	1
Décès	–
Démission	3

Départ à la retraite	7
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>12</b>

## Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	25	1.16	26	1.24
Auxiliaires mensualisé-e-s	1	0.35	-	-
Auxiliaires payé-e-s au forfait	-	*	1	*
<b>Total service</b>	<b>26</b>	<b>1.51</b>	<b>27</b>	<b>1.24</b>

\* information indéterminée car à la tâche

## Evènements marquants

Les missions du SSPR, de l'Office de santé comme de l'Office dentaire, ont encore au premier trimestre été impactées par le contexte épidémique: sollicitation des infirmières en milieu scolaire, rattrapage de sessions de vaccination, frein à l'activité des cabinets dentaires compte tenu des mesures préventives contraignantes (aération et désinfection du cabinet entre deux soins, etc.), avec nécessaire réorganisation du rythme des rendez-vous.

## Personnel

### Personnel fixe

Diverses réorganisations au sein du service ont nécessité des rocadés parmi le personnel fixe.

Une nouvelle description de poste pour répondre aux besoins de l'Office de santé à la suite du départ en retraite anticipée de l'infirmière-chef et l'absence maladie de longue durée de la cheffe de projets Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS), a permis d'engager au 1<sup>er</sup> janvier 2022 deux infirmières responsables de secteurs et projets chargées respectivement des secteurs primaire et secondaire.

A la suite du départ en retraite anticipée de la cheffe de file métier de l'Office dentaire au 31 décembre 2021, cette fonction a, pour les cabinets dentaires, été confiée en mai 2022 à l'une des médecins-dentistes de l'Office dentaire. Pour les cabinets d'orthodontie, la fonction de chef de file métier est confiée à l'un des médecins-dentistes orthodontistes déjà en fonction. A la suite du départ en retraite de deux médecins-dentistes, de la démission de deux autres médecins-dentistes et d'un licenciement, l'équipe des médecins-dentistes est en cours de renouvellement. Trois médecins-dentistes ont été engagés. Une quatrième prendra ses fonctions en 2023.

L'Office de santé a dû composer avec les arrêts maladie de longue durée d'infirmières en milieu scolaire. L'absence de ces personnes impacte lourdement le fonctionnement du service. Parmi les conséquences, on relèvera que, depuis octobre 2022, sur les sites concernés, les prestations du mandat en santé scolaire ne peuvent pas être délivrées adéquatement auprès de la population cible. Si une sur-occupation de ces postes est en théorie possible depuis décembre 2022, il n'est en pratique pas possible d'assurer le remplacement de ces personnes toujours en arrêt maladie, avec le concours de l'équipe des sept infirmières remplaçantes auxiliaires. Ces professionnelles ont généralement d'autres activités professionnelles et mettent chaque mois à disposition du service le temps résiduel dont elles disposent. L'engagement, quasi en continu, de nouvelles infirmières auxiliaires, ne suffit pas à pallier cette situation.

En décembre 2022, le contrat de mandat d'une médecin scolaire a été dénoncé. Cette fonction a pu être reprise au sein de l'équipe des médecins scolaires du service et être ainsi assurée sans délai.

### **Personnel auxiliaire – stagiaires – apprentie et apprenti**

En sus du personnel fixe, le SSPR fait appel à du personnel auxiliaire:

- environ sept infirmières et infirmiers remplaçants dits poolistes (nombre fluctuant au cours de l'année en raison des engagements et départs de ces professionnelles et professionnels très mobiles);
- 26 interprètes médiatrices et médiateurs culturels.

Deux médecins-dentistes et une assistante dentaire sont engagés comme auxiliaires sur des périodes déterminées de quelques semaines à quelques mois, pour pallier les absences et éviter ainsi de devoir fermer les cabinets dentaires.

Compte tenu de la situation que traverse le SSPR, le service a dû prendre la décision de suspendre, pour cette année scolaire 2022–2023, toute possibilité d'accueillir, suivre et former des étudiantes et étudiants stagiaires provenant soit de la Haute Ecole de Santé La Source, soit de la Haute Ecole Cantonale Vaudoise de la Santé. Ce sont donc dix places de stages qui, depuis septembre 2022, ne peuvent plus être maintenues.

### **Formation continue du personnel pour l'année 2022**

À l'exception de celles en arrêt maladie longue durée, les infirmières en milieu scolaire et l'équipe administrative ont été à nouveau formées aux premiers secours et certifiées BLS-AED.

Au total, 24 infirmières ont bénéficié de 69.5 jours de formation continue, auxquels il convient d'ajouter, pour quatre d'entre elles, les jours de formation obligatoire du Diplôme d'études avancées (DAS) en santé communautaire de la Source, soit 32.5 jours.

L'équipe administrative, la cheffe de service et les deux infirmières responsables ont bénéficié de 38.25 jours de formation continue.

Les professionnelles et professionnels de l'Office dentaire ont bénéficié de 87.65 jours de formation continue. Une attention particulière est portée sur la formation continue obligatoire des médecins dentistes et médecin-dentistes orthodontistes, soit dix professionnelles et professionnels.

## **Principales activités 2022**

### **Office de santé**

La mission principale de l'Office de santé est de promouvoir la santé physique et psychique des enfants, particulièrement ceux scolarisés dans les établissements lausannois, et compte avec les compétences de médecins, médecins-pédiatres et infirmières en milieu scolaire, pour la plupart formés en santé communautaire et santé publique.

Les activités de santé scolaire développées dans le cadre de l'Office de santé font l'objet d'une subvention institutionnelle du Canton de Vaud.

Les prestations concernées sont définies dans le cadre d'une convention établie entre le Canton de Vaud – représenté par la Direction générale de la santé (DGS) – et le SSPR. Cette convention, renégociée tous les cinq ans depuis 2006, a été renouvelée en 2016 pour cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020, aux mêmes conditions que précédemment. Cette convention a été renouvelée en 2022 pour une année. Afin de prendre en compte le volet du projet «contrôles dentaires obligatoires en 1P», un avenant à cette convention garantit le financement par le Canton depuis septembre 2022, de l'équivalent d'un ept d'infirmière en milieu scolaire directement lié à ce projet.

Des travaux et réflexions concernant le devenir de la promotion de la santé et prévention en milieu scolaire ont débuté au Canton. Un audit est en cours auquel prend part la cheffe du SSPR, à la demande de la DGS.

### **Activités du service en appui externe, collaboration avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)**

Depuis le départ de l'infirmière-chef et de la cheffe de projets, puis la vacance de ces deux postes, le SSPR n'était plus représenté dans ces séances, mais tenu informé. Les deux infirmières responsables de secteurs et projets se rendent à nouveau depuis le printemps 2022, dans ces séances à visée collaborative.

### **Direction générale de la santé, service du médecin cantonal**

La cheffe de service prend part aux séances du comité de pilotage vaccination avec l'une des infirmières responsables de secteurs et projets et aux séances de travail placées sous l'égide du médecin cantonal adjoint. Dans le contexte épidémique COVID, le SSPR a fait partie, via la cheffe de service et son assistante, du groupe de pilotage de gestion de l'épidémie en milieu scolaire. Ce groupe a été dissous au printemps 2022.

De nouveaux groupes de travail ont été créés dans le contexte de l'arrivée de populations venues d'Ukraine: «santé mentale et Ukraine», groupe de travail «besoins sanitaires en milieu scolaire», etc., auxquels prend part la cheffe de service.

### **Formation aux premiers secours pour le corps enseignant et professionnelles et professionnels des établissements scolaires**

En raison de la situation épidémique, cette formation a été suspendue. Elle reprend dès janvier 2023.

## **Programmes de santé**

### **Dépistage visuel**

Le dépistage visuel est maintenu en ville de Lausanne, à trois reprises au cours de la scolarité obligatoire, en 3P, 5P et 7P. 4'390 enfants ont fait l'objet d'une mesure de dépistage visuel au cours de l'année scolaire 2021–2022. Pour 343 enfants, un contrôle visuel médical a été recommandé.

### **Intégration scolaire**

Pour l'année scolaire 2021–2022, 406 enfants scolarisés en ville de Lausanne ont été concernés par l'élaboration d'un document intitulé «besoins de santé particuliers». Les mesures définies dans ces documents visent à permettre un accueil de qualité des enfants connus pour un problème de santé.

### **Entretiens proposés aux enfants avec leurs parents en 2P**

Pour l'année 2021–2022, les infirmières du secteur primaire ont réalisé 631 entretiens pour ces enfants accompagnés de leurs parents. Dans le cadre de ces entretiens, diverses thématiques sont abordées telles que la qualité de l'intégration de l'enfant dans le contexte scolaire, ses besoins fondamentaux (sommeil, alimentation, activités, etc.), l'usage des écrans, etc.

### **Entretiens de santé et visites médicales pour les enfants nouveaux arrivants**

Le SSPR maintient la réalisation d'entretiens de santé systématiques effectués par l'infirmière en milieu scolaire pour les enfants nouveaux arrivants, surtout dès lors qu'ils arrivent depuis un autre pays que la Suisse. Cette prestation se révèle particulièrement pertinente pour les enfants arrivés en contexte de migration forcée, les mineurs non accompagnés, les enfants non enregistrés (clandestins) ou avec permis précaires. Dans le cadre des arrivées depuis l'Ukraine, alors que les adultes font l'objet d'une évaluation médicale systématique dès lors qu'ils sont enregistrés via l'EVAM, ce n'est pas le cas des enfants. Tous les enfants arrivés d'Ukraine et sans suivi médical avéré ont été vus en entretien par une infirmière en milieu scolaire. Pour les enfants sans suivi médical, ces entretiens de santé par l'infirmière sont, selon les besoins identifiés, complétés d'une visite médicale par le médecin scolaire, ou encore la famille est directement orientée dans le réseau sanitaire local.

## Projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)

Pour l'année 2022, 24 projets ont été déployés et ont donné lieu à des mesures de facturations: 13 projets au primaire et 11 au secondaire.

### Du bon usage des écrans dans les établissements

Dans le sillage de la campagne de la Ville sur les écrans organisée à l'initiative du SGEJQ, les infirmières en milieu scolaire ont continué à relayer la démarche de façon active et participative dans les établissements du secondaire I et aussi du primaire.

### Vaccinations – Doses administrées (année scolaire 2021–2022)

vaccin Revaxis	0 dose
vaccin Boostrix	340 doses
vaccin Boostrix-Polio	109 doses
vaccin Td-Pur	0 dose
vaccin Priorix	329 doses
vaccin Engerix B	920 doses
vaccin HPV	1'461 doses

### Visites médicales

205 visites médicales ont été réalisées au cours de l'année scolaire 2021–2022.

### Prestations individuelles des infirmières et infirmiers et médecins scolaires

Le repérage et l'orientation d'enfants en situation de souffrance psychique, de négligences voire de maltraitements, constituent un volet important et chronophage de l'activité des infirmières et infirmiers en milieu scolaire.

Les infirmières et infirmiers en milieu scolaire et médecins scolaires alertent sur le fait qu'ils ou elles constatent une augmentation continue des sollicitations pour des situations médico-psychosociales complexes.

## Office dentaire

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants scolarisés en ville de Lausanne.

### Prestations proposées par l'Office dentaire

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon trois axes, prévention primaire, dépistage et soins:

- consultations individuelles et détartrage dentaire pour toutes les patientes et patients du cabinet d'orthodontie, effectué par l'hygiéniste au cabinet, soit environ 300 patientes et patients vus par l'hygiéniste à raison d'une fois tous les six à neuf mois;
- prophylaxie collective: éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires (1-6P) des établissements scolaires, effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé bucco-dentaire;
- soins conservateurs, dispensés par les médecins-dentistes (pédodontistes) des sept cabinets dentaires de l'Office dentaire;
- soins orthodontiques, réalisés par les médecins-dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon;
- dépistage dentaire scolaire annuel, fait par les médecins-dentistes (pédodontistes) de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, ainsi que les élèves de Belmont-sur-Lausanne en vertu d'une convention;

- contrôle dentaire obligatoire avec ou sans radiographie selon l'appréciation du professionnel, pour les enfants scolarisés en 1P, avec possible rattrapage en 2P pour les enfants n'en ayant pas bénéficié en 1P, fait au cabinet dentaire par les médecins-dentistes de l'Office dentaire, prestation financée par le Canton, donc non facturée aux usagères et usagers.

Afin d'augmenter l'impact de santé publique de cette prestation, la cheffe du service a demandé à pouvoir renforcer les prestations des infirmières et infirmiers en milieu scolaire pour s'assurer que les enfants identifiés comme devant bénéficier de soins dentaires, soient effectivement soignés. Le principe de ce renforcement des prestations via une augmentation du taux d'activité des infirmières et infirmiers en milieu scolaire a été validé par la DGS. Un poste supplémentaire d'infirmière en milieu scolaire est financé à cette fin par le Canton depuis septembre 2022.

### **Prophylaxie – éducation à la santé bucco-dentaire**

Pour l'année scolaire 2021-2022, les deux prophylaxistes (1.1 ept) sont intervenues dans 417 classes réparties dans 47 bâtiments scolaires, soit auprès de 7'790 élèves. Ces données sont en augmentation, conformément à la progression du nombre d'élèves scolarisés en ville de Lausanne.

Elles sont également intervenues dans quatre écoles ou centres spécialisés (Jordils, Rovéréaz, Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue (CPHV), Centre thérapeutique de jour pour enfants (CTJE), soit 20 classes à effectifs réduits) et à Belmont-sur-Lausanne (12 classes) pour 216 enfants.

A noter que les prophylaxistes du service développent également, au titre de collaborations ponctuelles ou de projets pilotes, des collaborations et interventions spécifiques avec les infirmières scolaires, ou encore, au CVE Jardins de Prélaz, une collaboration avec l'équipe éducative dans le cadre de la «semaine de la dent» destinée aux parents avec leurs enfants. Les ressources limitées de l'Office dentaire ne permettent pas actuellement un développement plus large de ces démarches.

### **Demandes d'aides financières individuelles**

Sur l'année 2022, 70 demandes de réductions d'honoraires ont été examinées. Le montant total des aides individuelles accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 56'513.43, en augmentation.

### **Vers une gestion harmonisée et centralisée**

Le départ en retraite de plusieurs médecins-dentistes, avec en conséquence un renouvellement des équipes a permis de concrétiser des avancées significatives menées par la médecin-dentiste cheffe de file, en matière de gestion administrative et modalités pour les commandes de matériel par les professionnelles et professionnels des cabinets dentaires, dans un souci d'optimisation et d'économicité.

Ce même constat est fait en ce qui concerne les pratiques professionnelles, actuellement revisitées par la cheffe de file métier avec l'ensemble de l'équipe, avec recours à des formations organisées à l'interne de l'Office dentaire et le développement de protocoles pour faciliter et soutenir l'harmonisation des pratiques.

### **Dépistage dentaire scolaire annuel**

Les données ci-dessous confirment ce que craignaient les professionnelles et professionnels en contexte de pandémie avec annulation des rendez-vous et renoncements aux soins, soit une dégradation de l'état bucco-dentaire des enfants avec augmentation notamment de la catégorie IV, alors que depuis cinq ans, les résultats des dépistages montraient une amélioration continue de l'état bucco-dentaire des enfants.

L'introduction des contrôles dentaires obligatoires pour les enfants de 1P, faits en présence de l'adulte de référence pour l'enfant, laissent toutefois espérer la possibilité de renforcer la prise de conscience de l'importance de l'hygiène bucco-dentaire et des soins dentaires éventuellement nécessaires chez l'enfant. L'objectif de santé publique vise la disparition de cas en catégorie IV. Sur les 1'295 enfants scolarisés en 1P, 300 ont déjà pu bénéficier de ce contrôle dentaire gratuit fait à l'Office dentaire, depuis son introduction fin septembre 2021.

### Contrôles dentaires obligatoires 1P

Sur les 1'300 enfants concernés, 846 ont été vus au cabinet dentaire pour ce contrôle dentaire, dont 41 ont bénéficié de radiographies dentaires complémentaires. 103 enfants n'ont pas bénéficié de ce contrôle mais ont fourni une attestation de suivi par leur médecin-dentiste. Au total, 351 enfants n'ont pas eu de contrôle dentaire obligatoire sans avoir attesté d'un suivi par un médecin-dentiste. 622 enfants sont inscrits à l'Office dentaire.

Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
677	27	100	42

Catégorie I: Sans carie, ni obturation 80%  
 Catégorie II: Sans carie, avec obturations 3.2%  
 Catégorie III: Avec caries 11.8%  
 Catégorie IV: Bouches négligées 4.96%

Elèves inscrits à l'Office dentaire 48%

Une attention particulière doit être portée à l'état de santé bucco-dentaire des enfants à leur entrée à l'école: la surreprésentation des enfants en catégorie IV, soit deux fois plus dans cette classe d'âge que toutes classes d'âge confondues en école obligatoire, invite à investiguer sur le profil de cette population et comment développer des mesures de prévention visant à éviter la survenue de tels dégâts bucco-dentaires à cet âge précoce.

Il est impératif de veiller à ce que ces enfants bénéficient des soins dentaires dont ils relèvent.

### Visites de dépistage – tableau récapitulatif 2022

	Nombre de classes	Effectif	Abs.	Dépistages	Catégorie			
					I	II	III	IV
Classes primaires	417	6'411	323	6'088	3'539	1'154	1'166	229
Classes secondaires	349	6'635	478	6'157	3'653	1'529	915	60
Institutions spécialisées	38	347	43	304	196	44	51	13
Belmont-sur-Lausanne	16	266	14	252	174	19	56	3
<b>Total</b>	<b>820</b>	<b>13'659</b>	<b>585</b>	<b>12'801</b>	<b>7'562</b>	<b>2'746</b>	<b>2'188</b>	<b>305</b>

Catégorie I: Sans carie, ni obturation 59%  
 Catégorie II: Sans carie, avec obturations 21%  
 Catégorie III: Avec caries 17%  
 Catégorie IV: Bouches négligées 2.38%

Elèves inscrits à l'Office dentaire 31%

Ces résultats attestent du fait qu'au cours des deux dernières années, l'état de santé bucco-dentaire des enfants s'est significativement dégradé. Le défi pour l'Office dentaire est donc d'œuvrer tant sur le plan de la prévention primaire que des soins pour retrouver, déjà, des données proches de celles constatées avant les deux années de l'épidémie de COVID.

## Service de psychologie scolaire (SPS)

### Principales missions du service

- les psychologues, psychomotriciennes, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) offrent aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, des évaluations et des suivis thérapeutiques;
- les professionnelles et professionnels du service travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier le corps enseignant et les directions des établissements scolaires lausannois, et offrent des prestations indirectes et de conseil;
- les assistantes sociales scolaires (ASS) conseillent les familles, les élèves et les partenaires pour favoriser l'intégration psychosociale, culturelle,

- financière, juridique et personnelle des enfants et de leurs familles, dans le but d'une scolarité harmonieuse des enfants lausannois;
- les spécialistes PPLS et les ASS sont au service du développement des enfants, des adolescentes et adolescents afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille;
  - l'équipe administrative gère l'accueil et le traitement des demandes d'interventions, ainsi que toutes les prestations de logopédie indépendante par délégation cantonale.

## Effectif du personnel

### Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants sociaux – SPS	5.80	5.80	5.80	4.90
Direction et secrétariat SPS	4.65	4.65	4.65	4.65
Logopédistes	16.05	16.05	16.15	16.05
Psychologues	16.45	16.35	16.35	16.35
Psychomotricien-ne-s	6.75	6.75	6.75	6.75
<b>Total service</b>	<b>49.70</b>	<b>49.60</b>	<b>49.70</b>	<b>48.70</b>

### Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

### Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Assistants sociaux – SPS	8	5.8	7	4.9
Direction et secrétariat SPS	7	4.65	7	4.65
Logopédistes	24	16.05	23	16.05
Psychologues	24	16.35	24	16.35
Psychomotricien-ne-s	10	6.75	10	6.75
<b>Total service</b>	<b>73</b>	<b>49.60</b>	<b>71</b>	<b>48.70</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

### Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
	–	–
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	8	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	–	–
<b>Total service</b>	<b>8</b>	<b>6</b>

**Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
<b>Total service</b>	<b>8</b>

**Auxiliaires**

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	73	0.64	76	0.64
Auxiliaires mensualisé·e·s	9	1.93	8	2.83
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
<b>Total service</b>	<b>82</b>	<b>2.57</b>	<b>84</b>	<b>3.47</b>

\* information indéterminée car à la tâche

**Evènements marquants**

La crise migratoire, due à la guerre en Ukraine et à une reprise post-pandémie de mouvements importants de migration de familles et de mineurs non accompagnés depuis d'autres continents, a contribué à maintenir un très grand nombre de sollicitations pour les différents professionnelles et professionnels du Service de psychologie scolaire. Le défi est donc de prioriser les situations et de fournir au plus grand nombre d'enfants lausannois des prestations de qualité en psychologie, psychomotricité, logopédie ou assistance sociale. Les bonnes collaborations avec les établissements scolaires lausannois et avec les autres partenaires du milieu scolaire contribuent à la possibilité d'offrir une prise en charge pluridisciplinaire et concertée aux familles et aux enfants qui en ont le plus besoin.

Une collaboration régulière s'est également instaurée entre des psychologues expérimentés du service et des équipes éducatives des APEMS, qui bénéficient de ce fait de supervision autour de certaines situations d'enfants difficiles ou d'appui en cas de situation de crise.

**Principales activités 2022****Administration – Personnel – Finances****Secrétariat**

Le début d'année a été marqué par l'emménagement dans les nouveaux locaux du service à la rue de l'Ale, avec notamment des bureaux de consultation de psychologie et de logopédie.

Deux départs à la retraite ont eu lieu parmi l'équipe du secrétariat et une nouvelle personne l'a rejointe. L'équipe de trois secrétaires a été complétée durant l'été par une apprentie, grâce à un nouveau partenariat entre le service et le Service du personnel (SPEL).

Le travail administratif complexe en lien avec les procédures cantonales, qui régissent notamment la gestion de la logopédie indépendante conventionnée et qui sont en constante évolution, a pris une grande place dans le travail administratif au quotidien.

### Ressources humaines

Le service a connu cette année cinq départs à la retraite, un départ pour fin de droit au traitement ainsi que deux démissions. Tous les postes ont pu être repourvus. Il y a un rajeunissement de l'âge moyen du fait de l'arrivée de collaboratrices et collaborateurs moins expérimentés. Comme chaque année, le service contribue aussi à la formation professionnelle en encadrant six stagiaires universitaires pendant toute la durée d'une année académique. Il est d'autant plus important dans ce contexte de favoriser la formation continue et l'encadrement des jeunes et des stagiaires par des supervisions à l'interne.

Par ailleurs, une conférence de M<sup>me</sup> Catherine Vasey a notamment permis de sensibiliser le personnel à la problématique de l'épuisement professionnel.

### Finances

Le Canton de Vaud confie à la Ville de Lausanne l'exécution des prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie pour la région scolaire de Lausanne. Une convention, datant de 2003, régit cela et assure le financement par le Canton de toutes ces prestations. A la suite du déménagement et afin d'assurer au mieux les prestations, l'achat de matériel et de mobilier a été nécessaire.

Des «heures optionnelles Covid» entièrement financées par le Canton ont été utilisées pour des projets spécifiques, visant une aide pour les jeunes et les familles qui ont été particulièrement impactés par la pandémie.

Le fonds d'aides individuelles pour les familles dans le besoin géré par les assistantes sociales scolaires, d'un montant de CHF 11'500.-, continue à être entièrement utilisé, de même qu'une partie du Fonds Marino.

## Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

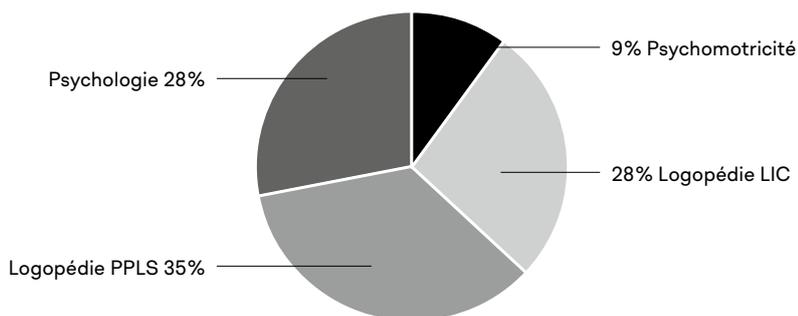
Les psychologues, les psychomotriciens et les logopédistes en milieu scolaire (PPLS) travaillent selon un mandat cantonal qui détermine leurs missions et leurs postes. Le Conseil d'Etat a déployé un «plan autisme», qui vise notamment à permettre aux professionnelles et professionnels du milieu scolaire une montée en compétence, pour faciliter l'encadrement pédagogique et thérapeutique des enfants jeunes souffrant d'autisme, de plus en plus nombreux dans les classes de 1P. Des formations spécifiques pour les PPLS ont été dispensées sur la fin de l'année.

Par ailleurs, les référents PPLS d'établissements poursuivent leur travail de proximité avec les directions scolaires et le corps enseignant, et ont notamment contribué à établir une procédure pour favoriser les échanges entre professionnelles et professionnels en cas d'inquiétude du corps enseignant pour un de leurs élèves (consultation collaborative) et des collaborations fluides. Il s'agit d'être le plus efficient possible, pour penser les différentes aides aux adolescentes et adolescents en souffrance et dans toutes les situations difficiles. Dans l'optique de favoriser une meilleure coordination pour les jeunes en difficulté, des liens avec les psychologues conseillers en orientation professionnelle présents dans les établissements secondaires ont été établis plus particulièrement. Le travail des PPLS avec les équipes pédagogiques en charge des classes d'accueil lausannoises et avec des jeunes migrants est aussi actuellement au premier plan.

En 2022, le nombre de nouvelles demandes de consultation dans les trois professions PPLS a été stable. Il est à rappeler que les demandes pour de la logopédie restent très nombreuses, puisqu'elles concernent aussi les prestations administrées dans des cabinets conventionnés avec l'Etat de Vaud (logopédie indépendante conventionnée – LIC) qui sont d'abord évaluées dans les services PPLS (évaluation préliminaire):

Logopédie LIC	497
Logopédie PPLS	621
Psychologie	499
Psychomotricité	167
<b>Total</b>	<b>1'784</b>

### Total des demandes/profession



## Assistants sociaux scolaires (ASS)

L'année 2022 a été, pour les huit assistantes sociales scolaires (ASS), une année de stabilisation malgré l'absence de deux collaboratrices remplacées par deux auxiliaires. Certaines procédures administratives ont été modernisées pour gagner en temps et en efficacité, notamment concernant l'usage du fonds d'aides individuelles.

En 2022, 1'063 élèves et leurs familles ont bénéficié d'un soutien direct, dont 258 ouvertures de dossiers. Deux tiers de ces nouvelles demandes ont concerné les jeunes enfants scolarisés entre la 1P et la 6P. Le nombre d'élèves concernés est stable depuis quelques années et représente en 2022 environ 7.4% de la population scolaire lausannoise.

Afin de soutenir au mieux les familles en situation de grande précarité, des collaborations transversales ont eu lieu avec le Service des écoles et du parascolaire (SEP) et le Service des assurances sociales (SAS). Des séances de coordination avec le réseau extérieur ont également été organisées: assistantes sociales du CHUV, de Caritas et des représentants de l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM). Les rencontres intercommunales avec les conseillères école-famille des différentes communes du canton ont également repris afin d'enrichir les pratiques professionnelles des unes et des autres. Une étude cantonale commanditée par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) est actuellement en cours sur cette fonction implantée dans une vingtaine de communes vaudoises.

